

RAPPORT ANNUEL
2016



Je suis
à l'éducation!





Pour nous joindre

630, rue Ellice, Beauharnois (Québec) J6N 3S1
Sans frais : 1 877 225.2788
Téléphone : 450 225.2788
Télécopieur : 450 225.0691
Courriel : info@csvt.qc.ca
www.csvt.qc.ca

NDLR : La forme masculine ou féminine peut être employée seule afin de ne pas alourdir le texte, sans discrimination.

Une production de l'équipe des Services du Secrétariat général et des communications • Conception graphique : Passep'Art Communications enr.

SOMMAIRE

Message du président	4
En manchettes	5
Programme de reconnaissance	6
D'autres nouvelles	7
Portrait de la commission scolaire	9
La commission scolaire et ses services	9
Les établissements aux ordres primaire et secondaire	12
Les établissements aux secteurs des adultes et de la formation professionnelle	13
Le conseil des commissaires	14
Les comités du conseil	18
Les instances consultatives de la commission scolaire	19
La direction générale	21
Les Services des ressources financières et informatiques	22
États financiers au 30 juin 2016	23
Les Services éducatifs (jeunes et adultes)	24
Les Services des ressources humaines	27
Les Services du Secrétariat général et des communications	28
Les Services des ressources matérielles et le Service du transport scolaire	29
Reddition de compte concernant la lutte à la violence et à l'intimidation	31
Le protecteur de l'élève	32
Reddition de compte relative au contrôle des effectifs	33
Reddition de compte	35

LES PLANÈTES S'ALIGNENT



Chaque année, la commission scolaire produit son rapport annuel pour rendre compte de la réalisation de son plan stratégique et de l'atteinte des résultats prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre de l'Éducation. On en profite évidemment pour faire un clin d'œil au personnel et aux élèves pour souligner une fière réalisation, faire état du cheminement de travaux particuliers et traiter de l'actualité et de l'orientation que prend notre système public d'éducation.

Le plan de redressement a permis de juguler le déficit de la commission scolaire. L'équilibre apparaît acquis et une légère marge de manœuvre s'annonce dans un contexte toutefois où des réinvestissements importants sont requis.

On aura néanmoins témoigné d'une importante annonce pour le développement du programme d'études Mécanique agricole au centre Saint-Joseph du centre de formation professionnelle des Moissons et on aura pu inaugurer de nouveaux locaux à l'école Saint-Jean.

Nous sommes aussi très fiers de la nouvelle Politique du transport scolaire qui introduit une toute nouvelle vision de l'offre de service rendant les projets particuliers des écoles plus accessibles à tous les élèves du grand territoire. Cette initiative visait à répondre à un besoin exprimé autant par les élèves que par les écoles.

Rappelons que la directrice générale de la commission scolaire, madame Carole Houle, a quitté ses fonctions au terme de cette année pour prendre une retraite bien méritée. Nous profitons de l'occasion pour lui offrir nos sincères remerciements pour son dévouement au cours de cette longue carrière en éducation. C'est ainsi que le conseil a entrepris les démarches pour assurer la relève à la direction générale et accueillir M. Marc Girard. Celui-ci a occupé le poste de directeur général adjoint dans l'attente d'accéder officiellement à la direction générale dès le début de l'année 2016-2017.

Au plan national, l'année qui vient de passer s'est encore voulue chargée de développements et de réflexions, mais on sent cette fois que l'éducation viendra prendre la place qui lui revient. L'étude du projet de loi 86 aura permis à plusieurs intervenants de nommer que les débats de structure doivent céder la priorité aux mesures de réussite. Ces travaux auront finalement conduit au retrait du projet de loi et à son remplacement par le plus simple projet de loi 105 qui doit être adopté dans la foulée des travaux du renouvellement du plan stratégique du ministère. C'est dans l'attente de ce plan ministériel que la commission scolaire a prolongé la période d'application du sien jusqu'en juin 2017. On s'engage donc, collectivement, dans d'importants travaux orientés définitivement vers des mesures de réussite et les services à l'élève.

Les planètes s'alignent pour que notre communauté déclare haut et fort son attachement sincère à l'éducation, qu'elle en fasse une priorité nationale et qu'elle déclare, sans réserve : **Je suis Éducation!**

Artisans de notre avenir, bonne lecture.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Frank Mooijekind'.

Frank Mooijekind,
président

EN MANCHETTES

NOTRE MISSION : VISER HAUT!

Annuellement, la commission scolaire tient son concours reconnaissance destiné à encourager et à reconnaître l'engagement et l'innovation au sein de sa communauté scolaire et plus particulièrement de son personnel.

Cette année, treize projets ont été soumis en fonction des critères du programme. Le [cahier souvenir](#) est disponible dans le site Internet de la commission scolaire. Voici les récipiendaires des prix d'excellence et mentions d'honneur :

PRIX D'EXCELLENCE

Catégorie Engagement personnel

RÉALISATION D'UNE CHANSON SUR L'AUTISME AVEC DES ÉLÈVES TSA

École Sacré-Cœur (Salaberry-de-Valleyfield)

Il s'agit d'une chanson originale de jeunes élèves autistes, composée dans le cadre de leurs cours d'éthique et culture religieuse, de français et de musique.

Par leur chanson, les enfants guident leur auditoire dans une prise de conscience de leurs difficultés.



Les élèves de l'école Sacré-Cœur avec leur enseignante.

Catégorie Innovation pédagogique

LA CLASSE EXÉCUTIVE

École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois

Afin de stimuler les apprentissages et de moduler le fonctionnement des classes adaptées de 1^{er} cycle, la classe

exécutive permet de travailler concrètement et directement les stratégies reliées aux fonctions cognitives et exécutives.



De gauche à droite : Carole Houle, Suzie Dubuc, Lyne Valade, Claudia Pilon, Caroline Primeau, Julie-Soleil Sabourin, Chantal Des Forges, Éric Ste-Marie, Jean-Paul Livenais et Frank Mooijekind.

MENTIONS D'HONNEUR

Catégorie Engagement personnel

LES CORRIDORS DE LA VIOLENCE AMOUREUSE

École Arthur-Pigeon

Il s'agit d'une adaptation des Couloirs de la violence amoureuse créée originalement par la Sûreté du Québec et LaPasserelle : une activité thématique présentée sous forme d'un labyrinthe multimédia destinée à prévenir la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes.



Des élèves de 5^e secondaire tournant des capsules vidéo.

EN MANCHETTES... SUITE

MENTIONS D'HONNEUR... SUITE

Catégorie Innovation pédagogique

SOIRÉE PYJAMA LITTÉRAIRE

École Langlois

L'école a tenu une soirée bien spéciale au cours de laquelle les enfants de la maternelle et de la 1^{re} année étaient conviés à une heure de conte avec Mme Sacoche. Les parents ont, pour leur part, pu apprendre quelques trucs pour aider à développer la lecture chez leur enfant grâce à la conférencière Mme Julie Provencher.



Les élèves de l'école captivés par le conte.

COUPS DE COEUR DU JURY

Catégorie Engagement personnel

LE BIGBAND

École Élisabeth-Monette

Le Bigband réunit tous les élèves qui désirent y participer. Il est donc composé d'élèves de la 1^{re} à la 6^e année. Le Bigband s'est toutefois donné une importante mission : semer la joie partout où il passe!



Les élèves faisant partie du Bigband.

Catégorie Innovation pédagogique

EX AEQUO : LA DÉMARCHÉ D'ORIENTATION ET PROGRAMME DE SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF (S.C.P.)

La démarche d'orientation

École de la Baie-Saint-François

Il s'agit de l'initiative d'un enseignant d'expérience qui a repensé la démarche d'accompagnement des élèves dans les programmes de formation menant à l'emploi. La démarche permet un regard analytique sur la progression académique de l'élève dès son entrée scolaire pour lui proposer un parcours adéquat et adapté à son vécu afin de le conduire vers une certification. L'élève se sent engagé dans un parcours réaliste qui lui ressemble et dans lequel il peut avoir confiance.

Programme de soutien au comportement positif (S.C.P.)

École Arthur-Pigeon

Le comité d'action pédagogique a fait un important travail de réflexion et de recherche avant de conclure que le Programme de soutien au comportement positif (S.C.P.) était celui qui convenait le mieux à l'école. Avec la collaboration du personnel, le comité a ensuite pu adapter le programme aux besoins spécifiques de l'école en vue de son implantation.



1^{re} rangée : Carole Houle, Jocelyne Himbeault, Karine Hulmann, Sophie de Montigny, Kim Lafranchise, Annie Lavoie, Karine Prigent, Lina Boucher, Suzanne Thibault, Serge Groulx, Sylvain Leblanc et Frank Mooijekind.

2^e rangée : Chani Landry-Audet, Caroline Landry, Dominic Tremblay, Patrick Forcier, Louis-Philippe Primeau et Stéphanie Lapointe.

D'AUTRES NOUVELLES...

MÉCANIQUE AGRICOLE

Le 21 septembre 2015, la commission scolaire annonçait l'autorisation provisoire que lui accordait le ministre de l'Éducation, alors M. François Blais, d'offrir le programme DEP Mécanique agricole et [les investissements liés annoncés par le député de Huntingdon et whip en chef du gouvernement, M. Stéphane Billette.](#)



Le député de Huntingdon et whip en chef du gouvernement, M. Stéphane Billette, et le président de la commission scolaire, M. Frank Mooijekind, en présence d'élèves et d'enseignants du centre de formation professionnelle des Moissons.

INAUGURATION DES NOUVEAUX ESPACES DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN

Le 26 octobre 2015, la commission scolaire et l'école Saint-Jean étaient très heureuses d'inaugurer les nouveaux espaces de l'école, réaménagés pour les élèves et leurs enseignants.

Les travaux auront permis la reconstruction de quatre classes, d'un gymnase et de locaux connexes. Au total, une superficie de 918 m² aura été réaménagée au coût total de près de 4 M\$.



De gauche à droite : Normand Landry, directeur de l'école Saint-Jean, Lina Boucher, Linda Boulerice, commissaires, Karine Poirier, membre du conseil d'établissement de l'école, Claudette Provost, directrice générale de la Municipalité d'Howick, Karine Prigent, Diane Giguère, commissaires, Carole Houle, directrice générale, Jean-Paul Livenais, Manon Daigneault, commissaires, Frank Mooijekind, président, Stéphanie Lapointe, directrice générale adjointe, Justine Tremblay, Pierre Dignard, architectes, Marie-Ève Beaulieu, technicienne en bâtiment, Vincent Leclerc, architecte, et Suzanne Côté, directrice générale de Municipalité de la paroisse de Très-Saint-Sacrement.

À l'avant : Janie Béland, Valérieane et Juliette Massé, et Nathaniel Ouimet, élèves.

UN PROJET PRISÉ!

Le partenariat entre les milieux scolaire, muséal et municipal a permis de développer des liens enrichissants et de développer une offre culturelle aux écoles primaires et secondaires. Ainsi, depuis deux ans, le projet Les marqueurs de temps : laisser sa trace, offert aux élèves du 2^e cycle du primaire a rejoint pas moins de 750 élèves par édition. Par le biais d'ateliers animés par le MUSO – Musée de société des Deux-Rives, le musée municipal de Sainte-Martine et de la Point-du-Buisson – Musée québécois d'archéologie, les élèves saisissent le concept de « laisser sa trace aux générations futures » en découvrant les démarches d'interprétation de l'histoire tout en faisant des liens vers le futur.

Ce projet a reçu le Prix d'excellence en interprétation décerné par l'Association québécoise des interprètes du patrimoine (AQIP) et le Conseil montréalais de la culture et des communications (CMCC) lui a décerné le Grand prix patrimoine.



De gauche à droite : Andrée Bouchard, 1^{re} vice-présidente du CMCC et représentante des membres partenaires (Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie), Philippe LaPlante, coordonnateur culture à la MRC Beauharnois-Salaberry, Annabelle Laliberté, directrice du Musée de société des Deux-Rives (MUSO) et Sylvain Massé, président du Conseil montréalais de la culture et des communications (CMCC) et représentant disciplinaire Arts de la scène (comédien).

EN MANCHETTES... SUITE

D'AUTRES NOUVELLES...

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, MME CAROLE HOULE, PRENDRA LA RÉCRÉATION!

Après avoir œuvré près de 33 ans dans le domaine de l'éducation, dont 8 ans à la direction générale de la commission scolaire, Mme Carole Houle a annoncé qu'elle prenait le chemin de la retraite.



Carole Houle et le président lors de la Soirée reconnaissance.

MARC GIRARD SUCCÉDERA À CAROLE HOULE

Lors de son assemblée régulière du 29 mars 2016, le conseil des commissaires a procédé à la nomination du nouveau directeur général de la commission scolaire, M. Marc Girard, qui succèdera à Mme Carole Houle.



Marc Girard lors de la conférence de presse en lien avec l'énoncée de vision relative à la réduction des matières résiduelles.

DES RETRAITES BIEN MÉRITÉES!

Trente-cinq employés de la commission scolaire ont pris le chemin d'une retraite bien méritée.



De gauche à droite : Carole Houle, André Rondeau, Frank Mooijekind et Annie Desrosiers.

Cinquante employés, dont des enseignants du primaire et du secondaire, ont également fêté leurs 25 ans de service au sein de la commission scolaire.



PROTRAIT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

LA COMMISSION SCOLAIRE ET SES SERVICES

● LA MISSION

La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, aux développements social, culturel et économique de sa région.

L'établissement a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

● LE TERRITOIRE

La commission scolaire dessert une population de 85 000 personnes qui habitent un vaste territoire de 1 638 km² situé à l'extrémité ouest de la région de la Montérégie. Deux municipalités régionales de comté, celle de Beauharnois-Salaberry et celle du Haut-Saint-Laurent, occupent ce territoire et regroupent 21 municipalités, villes, cantons, villages et paroisses, identifiées comme un milieu semi-urbain, car une grande partie de la population vit en milieu rural.

● LA VISION

- La commission scolaire exerce un rôle de leader dans la réussite éducative ainsi que dans le développement et l'accomplissement de sa communauté;
- Elle reconnaît la richesse d'une communauté mobilisée par une action concertée où des partenaires sociaux, communautaires et économiques s'unissent pour soutenir le goût d'apprendre chez nos élèves jeunes et adultes;
- Elle croit au potentiel d'apprentissage de tous ses élèves et aux compétences professionnelles de son personnel;
- Elle reconnaît l'unicité de l'individu - ses forces, ses intérêts, ses besoins, ses différences - et travaille à offrir des services appropriés.

● LES VALEURS

Le plan stratégique de la commission scolaire repose sur un ensemble de valeurs qui guident ses décisions. Par ailleurs, quatre d'entre elles la distinguent particulièrement :

- L'engagement;
- La coopération;
- La rigueur;
- L'éthique.

● LA SIGNATURE : ARTISANS DE NOTRE AVENIR

- L'élève est au cœur de toutes les décisions;
- Au fil des jours, actif et soutenu dans ses apprentissages, il tisse la société de demain;
- Acteur principal de notre présent, il est aussi artisan de notre avenir.

● LES SERVICES ÉDUCATIFS

Les services éducatifs sont offerts dans les établissements de la commission scolaire, répartis sur tout le territoire, conformément au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles adopté chaque année. La liste des établissements apparaît à la page 12.

L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire :

- Le préscolaire 4 ans est offert selon différentes modalités dans certaines écoles ciblées;
- Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans toutes les écoles primaires du territoire;
- L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire général sont offerts à tous les élèves de la commission scolaire conformément au Régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; Les écoles secondaires offrent aussi des programmes d'enrichissement variés (par exemple : Défi-Hockey, Programme d'éducation international, Sport excellence, Simplicx-Frontaliers actifs).

La formation générale des adultes :

La formation générale des adultes est offerte par Les centres intégrés du Nouvel-Envol. Ces services sont dispensés aux personnes qui désirent poursuivre ou compléter leurs études. Cette voie de formation comprend des services personnalisés qui visent à accompagner les personnes âgées de plus de 16 ans dans leur développement académique et professionnel. Les services offerts sont plus amplement détaillés à la page 13. Des cours d'alphabétisation et de francisation sont offerts au Centre de formation de Huntingdon grâce à des ententes de partenariat afin de répondre à un besoin spécifique d'une clientèle allophone.

La formation professionnelle :

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant poursuivre leurs études secondaires vers un métier de la formation professionnelle. La liste des programmes offerts peut être consultée à la page 13. Le Service aux entreprises offre une formation adaptée en insertion socioprofessionnelle en partenariat avec Emploi-Québec pour répondre aux besoins d'une clientèle éloignée du travail afin de lui permettre de réintégrer le marché du travail en ayant des compétences professionnelles dans le domaine de la vente.

● LE SERVICE RÉGIONAL DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

Ce service offre aux adultes, ayant de l'expérience dans un secteur d'activité professionnelle ou dans le cadre de leur vie personnelle, la possibilité de faire reconnaître leurs compétences pour les conduire à un diplôme en formation professionnelle (ASP, DEP), la finalisation d'un diplôme jamais complété, un nouvel emploi, une promotion ou encore une meilleure mobilité professionnelle.

LA COMMISSION SCOLAIRE ET SES SERVICES... SUITE

● LE SERVICE AUX ENTREPRISES

Le Service aux entreprises de la commission scolaire élabore et offre des programmes de formation sur mesure, adaptés à la main-d'œuvre active et pouvant être offerts sur les lieux de travail, dans des secteurs très diversifiés. Outre la formation proprement dite, le Service aux entreprises met à la disposition des entreprises des services-conseils en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre. Il rend accessible à l'ensemble des entreprises d'importantes ressources éducatives, tant au plan matériel (locaux, équipements, etc.) qu'au plan humain (formatrices et formateurs expérimentés en formation sur mesure et en contact étroit avec le milieu du travail). Plus de détails sont disponibles à la page 25.

● LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

La commission scolaire offre des services complémentaires et des services spécifiques aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans le but de favoriser la progression des apprentissages de l'élève. Il s'agit notamment des services :

- D'animation spirituelle et d'engagement communautaire;
- D'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- De psychologie;
- D'orthophonie;
- D'éducation spécialisée;
- De psychoéducation;
- D'orthopédagogie;
- De santé et de services sociaux;
- De préposés aux élèves handicapés;
- De soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire.

● LES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

La commission scolaire offre également, conformément aux modalités prévues, des services afin de favoriser l'accès à ses établissements, tels que :

- Le transport scolaire pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes;
- Le garde en milieu scolaire;
- La restauration;
- La surveillance et l'encadrement du midi.

Les écoles et centres collaborent aussi avec la communauté pour offrir des services communautaires de différentes natures aux élèves, comme le Club des petits déjeuners, la mise à la disponibilité de la communauté des biens et installations de la commission scolaire, etc. En outre, des 5 à 7 communautaires sont tenus dans les établissements afin de permettre aux familles de côtoyer leurs organismes communautaires dans une perspective d'ouvrir l'école à la communauté.

● LES SERVICES CULTURELS

La commission scolaire, par la mise en œuvre de sa politique culturelle, contribue à une vie culturelle active et de qualité au sein de ses établissements et de la communauté. Un comité culturel favorise les partenariats avec la communauté en vue de soutenir les initiatives et de réaliser des activités culturelles dans les écoles et dans la communauté. Il intègre une dimension culturelle dans les écoles par l'offre d'ateliers parascolaires, d'activités avec les institutions muséales du territoire et la tenue d'évènements culturels. En outre, le comité culturel analyse et recommande les projets présentés dans le cadre du programme La culture à l'école et des mesures de sorties culturelles afin de soutenir les écoles.

● LA QUALITÉ DE SERVICES ASSURÉE

En référence aux valeurs et aux engagements exprimés dans son Plan stratégique, la commission scolaire reconnaît l'importance :

- D'assurer une excellente qualité de services à l'ensemble de la clientèle qu'elle dessert;
- De répartir avec équité les ressources permettant à chaque milieu d'offrir des chances égales à tous de s'instruire, se socialiser et se qualifier;
- De développer une culture de prévention dans ses actions à tous les niveaux;
- De promouvoir davantage la reconnaissance au sein de l'ensemble du personnel, auprès des parents et des collaborateurs de la commission scolaire;
- D'accroître le partenariat et la collaboration dans le but de maximiser la réussite des élèves;
- De favoriser la communication à tous les niveaux de son organisation;
- De faire preuve de transparence à tous les niveaux de sa gestion.

● LE TRAITEMENT DES PLAINTES

Le [Règlement sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents au regard des services rendus](#) vise à faciliter la recherche d'une entente lorsque survient un différend lié aux services rendus par la commission scolaire. Il établit le processus qui doit être suivi pour régler ce différend et assurer la protection des droits des élèves ou de leurs parents.

● 2015-2016

LES ÉLÈVES :

ORDRE D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE
Formation générale des jeunes	
• Préscolaire 4 et 5 ans	777
• Primaire	4 067
• Secondaire	2 944
Formation générale adulte	
• Équivalent temps plein	264,94*
Formation professionnelle	
• Équivalent temps plein	416,54*

Service aux entreprises

15 entreprises participantes comprenant 1 008 participants pour un total de 2 169 heures de formation.

*Données extraites du bilan 4 - Charlemagne

LE PERSONNEL :

Personnel enseignant	934
Personnel de soutien	359
Personnel cadre (services administratifs et établissements)	56
Personnel des services de garde	131
Personnel de surveillance	124
Personnel professionnel	59
Total	1 663

LES ÉTABLISSEMENTS AUX ORDRES PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Établissement	Direction	Président(e) Conseil d'établissement	Représentant(e) Comité de parents	Substitut Comité de parents
ÉCOLES PRIMAIRES de moins 100 élèves				
Saint-Étienne Saint-Étienne-de-Beauharnois	Sylvie Larose/Annie Desrosiers (par intérim) Benoît Poulin, dir. adj. temp.	France Daigneault	Nancy Chiasson	Annie Lefrançois
Saint-Jean Howick	Normand Landry	Marie-Maude Beaugard-Millaire	Samuel Bisson	Marie-Maude Beaugard-Millaire
ÉCOLES PRIMAIRES de 100 à 150 élèves				
Saint-Eugène Beauharnois	Karen Bélanger	Christine Lamarche	Jean-Paul Livenais	Christine Lamarche
Omer-Séguin Saint-Louis-de-Gonzague	Michel Brunet	Annick Gagnon	Éveline Vinet	Jean-François Bolduc
Saint-Urbain Saint-Urbain-Premier	Normand Landry	Mélanie Turcotte	Mélanie Turcotte	Nancy Aubut
Montpetit Saint-Chrysostome	Elisa Medina	Sara Patenaude	Vacant	Sylvain Blouin
Centrale Saint-Antoine-Abbé Franklin	Elisa Medina	Marie-France Bleau	Marie-France Bleau	Sébastien Bernier
Notre-Dame-du-Rosaire Ormstown	Michel Brunet	Sylvie Dumas	Roxanne Beaulieu	Sylvie Dumas
Des Jeunes-Riverains Saint-Anicet	Geneviève Leroux	Miguel Arseneau	Marjolaine Brunet	Julie Caza
Notre-Dame-de-l'Assomption Saint-Stanislas-de-Kostka	Geneviève Leroux	Carolyne Caron	Marie-Ève Thibault	Cynthia Yelle
Sainte-Agnès Salaberry-de-Valleyfield	Nathalie Brisson	Caroline Labelle	Julie Grefford	Pierre St-Aubin
Saint-Joseph-Artisan Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Lepage	Pierre-Marc Gendron	Pierre-Marc Gendron	Valérie Dandurand-Villemaire
Dominique-Savio Salaberry-de-Valleyfield	Guy Lambert	Karine Degré	Anne-Marie Martel	Mélanie Leduc
ÉCOLES PRIMAIRES de 150 à 200 élèves				
Notre-Dame-de-la-Paix Beauharnois	Karen Bélanger	Marie-Claude Frappier	Simon Hamel-Messier	Christine Beaudry
Montpetit Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Lepage	Christine Sauvé	Geneviève Poissant	Christine Sauvé
Notre-Dame-du-Saint-Esprit Salaberry-de-Valleyfield	Guy Lambert	Isabelle Fecteau	Karine Latour	Mélanie Sauvé
Sacré-Cœur Salaberry-de-Valleyfield	Liette Montpetit	Aurélie Dumont	Aurélie Dumont	Marie-Josée Waltzing
Saint-Eugène Salaberry-de-Valleyfield	Johanne Benjamin	Myriam Leboeuf	Jeanne Boyer	Vacant
ÉCOLES PRIMAIRES de 200 à 300 élèves				
Jésus-Marie Beauharnois	Josée Poirier	Marie-Andrée Leduc	Jean-François Lanctôt	Karine Gibeault
Saint-Paul Beauharnois	Sylvie Larose/Annie Desrosiers (par intérim) Benoît Poulin, dir. adj. temp.	Mélanie Brabant	Frédéric Brault	Karine Bourdeau
Sacré-Cœur Sainte-Martine	Rachel Duquette	Manuel Campeau	Roxanne Brisson	Manuel Campeau
Notre-Dame Huntingdon	Michel Girard	Sylvie Lavallée	Sylvie Lavallée	Iris Delagrange
Marie-Rose - Saint-André Salaberry-de-Valleyfield	Linda Gagnon/Sylvie Normandeau	Louis Ranger	Louis Ranger	Maryse Dassylva
Élisabeth-Monette Salaberry-de-Valleyfield	Chantal Lacasse	Simon Loïselle	Simon Loïselle	Marie-Claude Latreille
Langlois Salaberry-de-Valleyfield	Éric De Bellefeuille	Julie Fortin	Mélanie Smith	Patrick Melanson
Frédéric-Girard Salaberry-de-Valleyfield	Lucie Deschamps	Karine Robidoux	Nicolas Briancourt	Vacant
ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE				
Sainte-Martine École primaire (4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année) et secondaire	Marie-Josée Meloche	Rita Widmer	Alain Daigneault	Serge Gervais

LES ÉTABLISSEMENTS... SUITE

Établissement	Direction	Président(e) Conseil d'établissement	Représentant(e) Comité de parents	Substitut Comité de parents
ÉCOLES SECONDAIRES				
du Parcours Salaberry-de-Valleyfield	Jean Ricard	Cet établissement offre des services à la clientèle du Centre jeunesse de la Montérégie. Il exerce ses activités dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de la Santé et des Services Sociaux et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les élèves qui le fréquentent sont âgés de 12 à 18 ans.		
Patriotes-de-Beauharnois Beauharnois	Éric Ste-Marie Lyne Valade, adj. par intérim Suzie Dubuc, adj.	Julie Frappier	Julie Frappier	Véronique Fiset
Edgar-Hébert* Salaberry-de-Valleyfield	Joël Mercier Diane Lussier, adj.	Johanne Dery	Pierre St-Aubin	Marc-André D'Amour
Baie-Saint-François* Salaberry-de-Valleyfield	Sylvain Leblanc Patrick Forcier, adj. Louis-Philippe Primeau, adj. temp.	Karine Bouvrette	Vicky Daoust	Jeanne Briand
Arthur-Pigeon Huntingdon	Dominic Tremblay Lori Bélair, adj.	Mathieu Tremblay	Mathieu Tremblay	Estelle Henderson
* À compter de la rentrée 2016, l'ordre d'enseignement de l'école Edgar-Hébert sera modifié pour que celle-ci devienne une école préscolaire-primaire. L'enseignement du 1 ^{er} cycle du secondaire sera transféré de l'école Edgar-Hébert à l'école de la Baie-Saint-François. Aussi, une partie de la clientèle du préscolaire et de l'ordre primaire de l'école Dominique-Savio sera transférée vers l'école Edgar-Hébert, devenue une école préscolaire-primaire, et une autre partie vers l'école Frédéric-Girard. Le bâtiment de l'école Dominique-Savio servira alors au secteur de l'éducation des adultes.				

LES ÉTABLISSEMENTS AUX SECTEURS DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les centres intégrés du Nouvel-Envol Lynda St-Onge, directrice par intérim Lucie Martel, directrice adjointe temporaire	
Centre la Nouvelle-École 23, rue Saint-André, Beauharnois	Services d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation (Centre de formation de Huntingdon) • Francisation (Centre de formation de Huntingdon) • Présecondaire à 5^e secondaire (français, anglais, mathématique) • Intégration socioprofessionnelle
Centre Jean-XXIII 16, rue Cross, Ormstown	
Centre du Nouvel-Envol 115, rue Saint-Charles Salaberry-de-Valleyfield	Services d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> • Présecondaire à 5^e secondaire (français, anglais, mathématique, histoire et sciences) • Intégration sociale • Intégration socioprofessionnelle
Centre de formation professionnelle des Moissons 260, rue Gagnon, Beauharnois	Programmes offerts : <ul style="list-style-type: none"> • Arboriculture et élagage (DEP) • Grandes cultures (DEP) • Horticulture et jardinerie (DEP) • Mécanique agricole (DEP) • Production animale (DEP) • Production horticole (DEP) • Réalisation d'aménagements paysagers (DEP)
Centre Saint-Joseph 51, St-Pierre, Saint-Chrysostome Marc Brichau, directeur par intérim Claudia Léonard, adj. Lucie Langlois, gestionnaire administrative	
Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac 445, rue Jacques-Cartier Salaberry-de-Valleyfield	Programmes offerts : <ul style="list-style-type: none"> • Assistance à la personne à domicile (DEP) • Assistance à la personne en établissement de santé (DEP) • Boucherie de détail (DEP) • Coiffure (DEP) • Comptabilité (DEP) • Lancement d'entreprise (ASP) • Mécanique industrielle de construction et d'entretien (DEP) • Opération d'équipement de production (DEP) en collaboration avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs • Santé, assistance et soins infirmiers (DEP) • Secrétariat (DEP) • Secrétariat juridique (DEP) • Soudage-montage (DEP) • Vente-conseil (DEP)
Centre Sainte-Cécile 30, rue Saint-Thomas Salaberry-de-Valleyfield François Vaudrin, directeur Claudia Léonard, adj. Alain Hallé, gestionnaire administratif	

LES ÉTABLISSEMENTS ADMINISTRATIF ET ÉDUCATIF

Centre administratif 630, rue Ellice, Beauharnois	Centre éducatif des artisans 47, rue Perreault, Salaberry-de-Valleyfield
---	--

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle, dans le cadre de leur participation à la définition des orientations et des priorités de la commission scolaire, d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu, de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire et de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire.

Le conseil des commissaires est constitué de 12 commissaires élus ou nommés en application de la Loi sur les élections scolaires (RLRQ c.E-2.3), soit 11 commissaires élus dans autant de circonscriptions et le président mis en élection sur tout le territoire de la commission scolaire. Quatre commissaires représentants du comité de parents complètent la composition du conseil. Ces derniers sont élus par les membres du comité de parents.

Code d'éthique et de déontologie

La Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil des commissaires doit, par règlement, adopter un [code d'éthique et de déontologie](#) applicable aux commissaires qui porte sur les devoirs et obligations des commissaires. Il doit aussi prévoir la désignation d'une personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction, le cas échéant. Cette personne est appelée la conseillère à l'éthique. Le 25 juin 2013, le conseil a désigné M^e Madeleine Lemieux, conseillère à l'éthique.

Le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déchus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

Au cours de l'année 2015-2016, aucune plainte n'a été traitée par la conseillère à l'éthique.



Frank Moojekind
Président



Lina Boucher
Circonscription n° 1
Dundee, Saint-Anicet,
Sainte-Barbe, Saint-Stanislas-
de-Kostka et Akwesasne



Francine Montpetit
Circonscription n° 2
Ormstown, Hinchinbrooke,
Huntingdon, Elgin et
Godmanchester



Linda Boulerice
Circonscription n° 3
Saint-Louis-de-Gonzague,
Howick, Très-Saint-Sacrement,
Franklin, Saint-Chrysostome
et Havelock



Sylvie Montpetit
Vice-présidente
Circonscription n° 4
Sainte-Martine, Saint-Étienne-
de-Beauharnois, Saint-Urbain-
Premier et Beauharnois



Manon Daigneault
Circonscription n° 5
Beauharnois



Karine Prigent
Circonscription n° 6
Beauharnois
Salaberry-de-Valleyfield



Éric Legault
Circonscription n° 7
Salaberry-de-Valleyfield



Diane Giguère
Circonscription n° 8
Salaberry-de-Valleyfield



Jocelyne Himbeault
Circonscription n° 9
Salaberry-de-Valleyfield



Suzanne Thibault
Circonscription n° 10
Salaberry-de-Valleyfield



Marc Rémillard
Circonscription n° 11
Salaberry-de-Valleyfield

Commissaires-parents



Jean-Paul Livenais
Représentant du comité
de parents (primaire)



Alain Daigneault
Représentant du comité
de parents (secondaire)



Julie Frappier
Représentante du comité
de parents (ÉHDAA)



Nicolas Briancourt
Représentant du comité
de parents (4^e commissaire-parent)

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES... SUITE

Le conseil a tenu les 11 séances ordinaires prévues par règlement dont 3 ont été ajournées. Le conseil a également tenu 18 séances de travail.

Certaines réalisations et décisions du conseil des commissaires au cours de l'année 2015-2016 :

- Transformation de l'école Edgar-Hébert en école primaire;
- Renouvellement de l'entente visant le soutien de projets de sorties culturelles scolaires pour l'année 2015-2016;
- Appui au système d'éducation public québécois;
- Renonciation au droit de rétrocession – 28, rue St-Paul à Salaberry-de-Valleyfield;
- Nomination à la direction des Services des ressources financières et informatiques;
- Prolongation du Plan stratégique 2011-2015 jusqu'en juin 2017;
- Adoption d'une Politique sur l'utilisation des ressources informatiques et des médias sociaux;
- Nomination du vérificateur externe année 2015-2016;
- Nomination d'une représentante dans le cadre de la vente d'immeubles pour non-paiement de la taxe scolaire par la MRC Beauharnois-Salaberry;
- Programmation annuelle des activités en ressources informationnelles (PARI) 2015-2016;
- Renouvellement de l'entente de services bancaires;
- Conclusion de l'entente d'échange de parcelles de terrain avec les Habitations H.P.R. inc.;
- Adoption des lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics;
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019;
- Régime d'emprunt 2015-2016;
- Adoption du calendrier scolaire secteur jeunes 2016-2017;
- Révision de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert des élèves dans les écoles;
- Modification de la Politique de transport scolaire;
- Réaction au projet de loi n° 86;
- Autorisation de signature de l'Énoncé de vision 2016-2018 relative à la réduction des matières résiduelles;
- Renouvellement du mandat du Protecteur de l'élève;
- Nomination de la direction générale;
- Nomination du régisseur aux Services des ressources matérielles;
- Calendrier scolaire 2016-2017 FP et FGA;
- Mise à jour de la Politique relative aux frais de déplacement, de logement, de subsistance et de représentation - Révision du taux de remboursement au kilomètre 2016-2017;
- Déclaration annuelle du dirigeant au Secrétariat du Conseil du trésor;
- Abrogation de la Politique sur le tabac.

Approvisionnement :

- Mode d'acquisition pour l'achat de tablettes iPad et Windows;
- Achat d'ordinateurs réusinés par un achat regroupé offert par le CCSR;
- Autorisation pour la participation à un regroupement d'achats afin d'acquérir des conteneurs semi-enfouis pour la gestion de nos matières résiduelles sur le territoire de la Ville de Beauharnois;
- Autorisation pour la participation à un regroupement d'achats afin d'acquérir les services de levées et de dispositions des déchets domestiques entreposés dans des conteneurs semi-enfouis de 5 000 litres (modèle avec sac);
- Autorisation de procéder à l'achat d'une presse-plieuse usagée par le centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac par un mode d'acquisition autre que celui prévu dans la politique d'acquisition relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction;
- Acquisition de postes informatiques neufs par un achat regroupé offert par le CCSR;
- Renouvellement du contrat d'assurance;
- Contrat à commandes – Dossier d'achat regroupé – Micro-ordinateurs de table et portables;
- Contrat à commandes – Dossier d'achat regroupé – Tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires.

Et concernant des travaux de construction, de réparation et d'entretien :

- Autorisation pour des travaux supplémentaires qui excèdent 10 % du montant initial du contrat à l'école Notre-Dame pour la réfection de la maçonnerie de la façade principale, projet n° 140130023 de la mesure Maintien des bâtiments 2014-2015;
- Octroi d'un contrat à « Les Constructions B. Martel Inc.» pour le réaménagement des locaux dans le cadre du projet d'ajout d'espace pour le programme «Boucherie de détail (5258) » au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement du système de ventilation/chauffage/climatisation du centre administratif;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement des sections de la toiture à l'école de la Baie-Saint-François;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement d'une section de la toiture à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement d'une section de la toiture du gymnase à l'école Saint-Eugène de Salaberry-de-Valleyfield;
- Octroi d'un contrat pour le projet de modification du système ventilation - Phase 1 à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement des sections de la toiture à l'école des Jeunes-Riverains;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection des murs de la cour d'école à l'école Centrale Saint-Antoine-Abbé;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection des murs de briques – Phase 1 du centre administratif;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de locaux à l'école Edgar-Hébert;

- Octroi d'un contrat pour le projet d'agrandissement et réaménagement, Programme de Mécanique agricole, Phase 2 au centre Saint-Joseph;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de maçonnerie et remplacement de fenêtres du gymnase de l'école Sainte-Agnès;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement des portes extérieures, Phase 2 à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois.



Annonce relative au Programme de Mécanique agricole.

LES COMITÉS DU CONSEIL

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires a institué ses comités de révision, de gouvernance et d'éthique, de vérification et des ressources humaines.

LE COMITÉ DE RÉVISION

Francine Montpetit, Linda Boulerice et Jean-Paul Livenais, membres, Diane Giguère, Jocelyne Himbeault et Alain Daigneault, substituts

L'élève visé par une décision du conseil des commissaires, du comité exécutif, du conseil d'établissement ou du titulaire d'une fonction ou d'un emploi relevant de la commission scolaire ou les parents de cet élève peuvent demander au conseil des commissaires de réviser cette décision. Le conseil des commissaires soumet les demandes qu'il reçoit à l'examen du comité de révision qui lui fait rapport de ses constatations accompagnées de ses recommandations.

Le comité a formulé ses recommandations et constatations à l'égard de quatre demandes que le conseil a traitées rapidement. Une autre demande a été formulée et traitée par le comité pour laquelle une solution a été trouvée sans que le conseil des commissaires ait eu besoin de trancher.

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Francine Montpetit, Suzanne Thibault et Julie Frappier, membres Frank Mooijekind, d'office

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou habiletés sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143 de la Loi sur l'instruction publique, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1 de la loi. Il a en outre pour fonction de formuler des recommandations au conseil des commissaires pour la désignation du Protecteur de l'élève et la nomination de la personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique et de déontologie et d'imposer une sanction.

Le comité a tenu trois rencontres qui lui ont permis, entre autres, de procéder au renouvellement du contrat du Protecteur de l'élève, de s'assurer de la disponibilité de la Conseillère à l'éthique et de son substitut et de discuter du dépôt de l'avis du Protecteur de l'élève en lien avec les voyages scolaires.

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Karine Prigent, Marc Rémillard et Alain Daigneault, membres Frank Mooijekind, d'office

Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire.

Exceptionnellement, étant donné le changement de direction aux Services des ressources financières et informatiques, le comité s'est réuni une fois au cours de l'année 2015-2016. Les orientations et attentes des Services des ressources financières, l'implantation de nouvelles solutions technologiques et la manière de rendre compte des résultats financiers au conseil des commissaires ont été discutées.

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Éric Legault, Diane Giguère, Jocelyne Himbeault et Nicolas Briancourt, membres Frank Mooijekind, d'office

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par la commission scolaire en application des articles 96.8 (directeur d'école), 110.5 (directeur de centre) et 198 (directeur général et directeur général adjoint).

Plus spécifiquement, le comité s'est réuni à trois occasions pour réviser les programmes de cadencage et de travail en espace clos. Ces programmes ont pour but de gérer l'exécution sécuritaire des travaux effectués soit en espace clos ou en situation de cadencage et s'adressent à tout le personnel de la commission scolaire dûment formé, ainsi qu'aux entrepreneurs et leur personnel.

LES INSTANCES CONSULTATIVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE

LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire a institué, sous la direction de la directrice générale, un comité consultatif de gestion au sein duquel siègent les directeurs d'école, les directeurs de centre de formation professionnelle, le directeur de centre d'éducation des adultes et des membres du personnel cadre de la commission scolaire. Ce comité se réunit mensuellement et permet à ses membres de participer à l'élaboration du plan stratégique, des politiques et des règlements de la commission scolaire.

Le comité a tenu 11 rencontres et offert 2 formations au personnel cadre de la commission scolaire :

- Communautés d'apprentissage professionnelles;
- L'approche « réponse à l'intervention (RAI) ».

LE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Cynthia Doucet, Julie Frappier, Karine Gibeault, Julie Lamothe, Stéphane Lemieux, Lyne Loisel, Chantal Primeau, Nathalie Rocheleau, Lisette Roy et Mélanie Smith, parents
Suzie Vranderick, représentant des Services éducatifs aux jeunes, Jean Ricard, représentant des directions d'établissement
Yohan Brouillette et Nathalie Cyr, représentants du personnel enseignant, Marie-Pierre Dufort-Boucher et Isabelle Jean, représentantes du personnel professionnel, Kathleen Mathieu, représentante du personnel de soutien, Renée-Michelle Boyer, représentante des organismes

Ce comité donne son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves. Il peut aussi donner son avis sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le comité s'est réuni à deux reprises. De plus, les membres du comité ont été invités à participer à la consultation publique concernant le projet de loi 86 organisée par le comité de parents.

Une présentation a été faite par deux professionnels de la commission scolaire lors de l'assemblée générale : Comment gérer l'anxiété de notre enfant.

Le comité assure également une présence aux activités des comités locaux sur la persévérance scolaire et à la Fédération des comités de parents du Québec.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

Lina Boucher et Diane Giguère, membres
Pierre St-Aubin, représentant du comité de parents

Ce comité donne son avis sur la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves, sur le plan d'organisation du transport des élèves de la commission scolaire, sur les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, sur les critères et les modalités d'utilisation des places disponibles, l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins et sur toutes les questions que lui soumet la commission scolaire.

Le comité a tenu trois rencontres qui lui auront permis de soutenir le Service du transport dans ses travaux.

COMITÉ DE PARENTS

Julie Frappier, présidente – Louis Ranger, vice-président – Éveline Vinet, secrétaire et Simon Loisel, trésorier
Pour la liste complète des membres, voir la liste des établissements, page 12)

Le comité de parents est composé d'un représentant de chaque école et d'un représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le comité de parents a pour fonction de promouvoir la participation des parents aux activités de la commission scolaire, de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire et de transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents.

Il favorise la participation des parents en éducation aux moyens de conférences et de formations, en soutenant les parents des écoles et au titre de partenaire du milieu, en favorisant la réflexion de tous sur la place des parents en éducation.

Il est appelé à être consulté par la commission scolaire sur un grand nombre de sujets en lien avec l'organisation des services et leur déploiement, dont le plan stratégique de la commission scolaire, la répartition des services éducatifs, le calendrier scolaire et le plan triennal de répartition des immeubles.

Le comité de parents a tenu neuf rencontres durant l'année scolaire.

LES INSTANCES CONSULTATIVES DE LA COMMISSION SCOLAIRE... SUITE

Deux conférences ont été offertes aux parents avec Mme Karine Cicchino, formatrice et conférencière. Ces conférences visaient à outiller les parents pour encourager leur enfant ou adolescent à développer son assurance, sa détermination et sa confiance en soi. Elles ont également proposé aux parents l'escalier de l'apprentissage, une piste évolutive qui permet à l'enfant de vivre de nombreuses réussites.

Le comité de parents et les Services du Secrétariat général, en collaboration, ont offert une soirée d'information destinée aux parents membres des conseils d'établissement relative aux rôles et fonctions de ce conseil.

Le comité de parents assure sa représentation à divers comités du conseil des commissaires, auprès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) et auprès des comités de persévérance scolaire du territoire.

Pour accéder au rapport annuel 2015-2016 du comité de parents, veuillez cliquer sur le lien suivant [Rapport annuel 2015-2016](#) du comité de parents.



D'autres instances permettent au personnel de participer à la vie démocratique et à la gestion des activités de la commission scolaire, notamment au chapitre des relations de travail et de perfectionnement.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale assure la gestion courante des activités et des ressources de la commission scolaire, elle veille à l'exécution des décisions du conseil des commissaires et du comité exécutif et elle exerce les tâches que ceux-ci lui confient. La direction générale assiste le conseil des commissaires dans l'exercice de ses fonctions et pouvoirs.

Plus particulièrement, la direction générale assure la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et la mise en œuvre des activités qui permettent l'atteinte des résultats en fonction des buts fixés à la convention de partenariat conclue avec le ministère.

Pour en connaître davantage sur le [plan stratégique](#) et la [convention de partenariat](#), vous pouvez aller consulter les documents sur le site Internet de la commission scolaire, à l'adresse suivante : www.csvt.qc.ca.

Carole Houle, directrice générale

Marc Girard, directeur général adjoint (directeur général désigné pour entrer en fonction à compter d'août 2016)

Stéphanie Lapointe, directrice générale adjointe, responsable des Services éducatifs (jeunes et adultes)

Martine Lavigne, chef de secrétariat

Au cours de l'année, nous nous sommes certainement consacrés à une réalisation importante : l'organisation du regroupement de nos élèves des 1^{er} et 2^e cycles du secondaire sur le territoire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield, et ce, afin que l'année 2016-2017 puisse débiter dans un nouvel environnement. À ce défi, s'ajoutait celui de la transformation de l'école secondaire de 1^{er} cycle en école primaire, et ce, à l'intérieur du même délai. Ayant eu recours au programme offert dans le cadre du Plan québécois des infrastructures, nous avons même pu planifier des aménagements bonifiés.

Ce projet a entraîné un redécoupage des territoires des écoles qui nous a aussi amenés à revoir deux politiques centrales dans l'organisation de nos services aux jeunes, soit la *Politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert des élèves dans les écoles* et la *Politique de transport scolaire*. Les modifications de cette dernière nous ont permis, moyennant une légère tarification, de rendre plus accessible l'ensemble de nos écoles et leurs différents projets particuliers à tous les élèves de notre grand territoire.

Une autre nouvelle importante est venue nous aider à mieux servir notre communauté, lorsque le ministère nous a octroyé une enveloppe budgétaire pour l'agrandissement des ateliers du programme de Mécanique agricole. Ainsi, un autre groupe d'élèves a pu être accueilli dans nos locaux.

Beaucoup d'efforts ont été déployés par l'ensemble du personnel de la commission scolaire pour respecter notre plan de redressement et atteindre l'équilibre budgétaire. Nous avons atteint et même dépassé notre objectif.



L'année 2015-2016 aura été pour moi, la dernière année de mon mandat comme directrice générale de la commission scolaire. J'aurai eu le privilège de diriger cette organisation pendant 8 ans et d'y avoir travaillé pendant 33 ans. C'est donc avec le sentiment du devoir accompli que j'ai eu le plaisir de passer le flambeau à M. Marc Girard qui saura, sans l'ombre d'un doute, continuer notre belle mission pour les Artisans de notre avenir!

— Carole Houle

LES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET INFORMATIQUES

Danielle Dupuy, directrice / Francys Robidoux, directeur
Frank Burns, directeur adjoint des Services informatiques
Édith Jolicoeur, coordonnatrice

Les états financiers pour l'exercice terminé au 30 juin 2016 ont été produits en application des Principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes apparentés à l'appareil gouvernemental.

La commission scolaire a terminé son exercice avec un excédent des revenus sur les dépenses de 1,02 M\$, soit 1 % de son budget. En sus des coupures antérieures, la commission scolaire a dû contribuer à un effort supplémentaires de 0,6 M\$ dans le cadre d'une mesure générale pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Dans cette optique, la commission scolaire a dû maintenir les mesures de redressement touchant tous les services administratifs et tous les secteurs de formation. Chacun a été appelé à poursuivre ces efforts dans la réduction de leurs dépenses tout en contribuant à maintenir les services directs aux élèves.

Le résultat de l'exercice est le fruit, une fois de plus, d'efforts importants déployés par toutes les unités de l'organisation. La commission scolaire doit respecter son plan de redressement, présenté au ministère à l'automne 2014, qui prévoit le maintien de l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2016-2017.

En tenant compte de l'exercice 2015-2016, les surplus accumulés susceptibles d'appropriation sont de 1,1 M\$. En effet, le surplus disponible se calcule en soustrayant la valeur des terrains, soit 1,9 M\$ et un montant de 3,2 M\$ correspondant à une subvention à recevoir pour des avantages sociaux futurs du surplus accumulé affiché aux livres, de 6,2 M\$.

LES SERVICES INFORMATIQUES

Les Services informatiques de la commission scolaire ont pour mandat d'offrir un soutien et de répondre aux besoins de tous les utilisateurs. Ils veillent à l'entretien et au maintien adéquat de tout le réseau pour une utilisation optimale des outils de la technologie de l'information.

Pour répondre à cette exigence, diverses stratégies de soutien sont déployées afin de répondre aux besoins, dont :

- Diverses interventions axées sur la mise à jour des nouvelles technologies auprès de notre équipe de techniciens;
- Renouvellement graduel de certains équipements informatiques pour une utilisation optimale du réseau informatique;
- La mise à jour et l'implantation de nouveaux logiciels pour une meilleure utilisation des outils technologiques à l'élève et à l'administration;
- Un état de situation de tous les appareils informatiques réalisé annuellement afin d'assurer une vigilance de qualité.

De plus, un Plan triennal 2016-2019 des projets et activités en ressources informationnelles (PTPARI) a été rédigé ainsi qu'une Programmation annuelle 2015-2016 des ressources informationnelles (PARI), tel qu'exigé par la Direction générale de la gouvernance et de la gestion des ressources informationnelles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2016

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 30 juin 2016

ACTIFS FINANCIERS	\$
Encaisse	140 273
Subvention de fonctionnement à recevoir	11 096 049
Subvention à recevoir - acquisition d'immobilisations	145 353
Subvention à recevoir - financement	27 158 152
Taxe scolaire à recevoir	1 749 535
Débiteurs	1 038 466
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	41 327 828

PASSIFS	
Créditeurs et frais courus à payer	16 960 339
Contributions reportées	1 424 629
Provision pour avantages sociaux futurs	4 250 563
Dettes à long terme	66 408 665
Autres passifs	1 042 723
Passif environnemental	1 682 441
TOTAL DES PASSIFS	91 769 360

ACTIFS FINANCIERS NETS -50 44 532

ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	56 211 334
Stocks de fourniture	117 108
Frais payés d'avance	380 933
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	56 709 375

SURPLUS ACCUMULÉS 6 267 843

ÉTAT DES RÉSULTATS Exercice terminé le 30 juin 2016

REVENUS	\$
Taxe scolaire	19 113 053
Subventions de fonctionnement du Ministère	77 669 761
Autres subventions et contributions	505 426
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	151 021
Ventes de biens et services	4 215 047
Revenus divers	2 130 560
Amortissement des contributions reportées	67 724

REVENUS TOTAUX 103,852,592

Enseignement et formation	49 241 506
Soutien à l'enseignement et à la formation	23 748 384
Services d'appoint	11 889 119
Activités administratives	4 304 313
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	10 863 945
Activités connexes	2 899 836
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	-115 737
Gains sur disposition d'immobilisations corporelles	-3 340

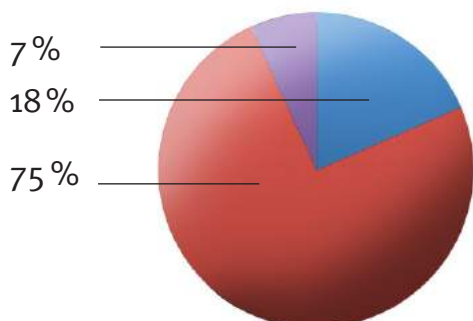
DÉPENSES TOTALES 102 828 026

SURPLUS DE L'EXERCICE 1 024 566

RÉPARTITION DES REVENUS ET DES DÉPENSES PAR SECTEUR EN 2015-2016

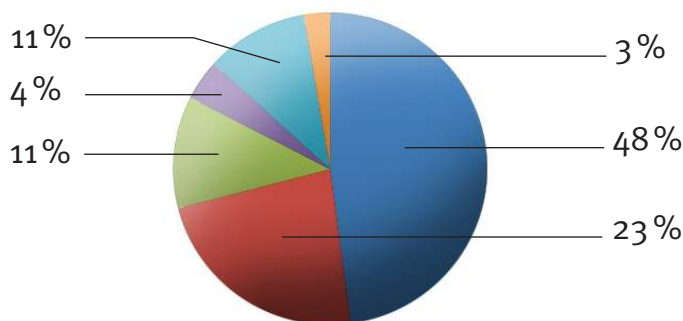
SOURCES DE REVENUS

- Subvention du Mels
- Taxe scolaire
- Autres revenus



DÉPENSES PAR SECTEUR

- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement
- Service d'appoint
- Act. administratives
- Act. biens meubles, immeubles
- Act. connexes



LES SERVICES ÉDUCATIFS (JEUNES ET ADULTES)

Stéphanie Lapointe, directrice générale adjointe, responsable des Services éducatifs (jeunes et adultes)

Suzie Vranderick, directrice adjointe

Lyse Baldwin, coordonnatrice

Chantal Rochon, agente d'administration

Les Services éducatifs s'assurent de la qualité des services éducatifs dispensés à la commission scolaire en accompagnant et outillant les établissements dans l'application des programmes d'études et des encadrements légaux, l'évaluation des apprentissages, la mise en œuvre des plans ministériels et de l'adaptation des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (É.H.D.A.A.), tout en étant responsables de l'organisation scolaire.

Reddition de compte

Ce rapport rend compte à la population de la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre. En conséquence, les principales réalisations des Services éducatifs aux jeunes sont répertoriées dans la section intitulée Reddition de compte 2015-2016. Toutefois, voici quelques faits saillants.

LES SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Cap sur les écoles efficaces

Nous poursuivons ce grand chantier de travail amorcé en 2014-2015 avec l'ensemble des directions d'établissement au sujet des écoles efficaces afin que tous les élèves apprennent, actualisent leur plein potentiel et soient bien préparés pour entamer leur vie adulte. Ce travail est guidé par des données probantes issues de la recherche et porte sur les principaux thèmes suivants :

- Attentes élevées par rapport à la réussite des élèves; établir des buts qui expriment des attentes élevées face à la réussite des élèves;
- Évaluations et contrôles fréquents des progrès des élèves; mettre en place des modalités d'évaluation qui permettent de recueillir des données précises sur la façon dont les élèves progressent;
- Priorité accordée à l'enseignement de la littératie et de la numératie au préscolaire et au premier cycle du primaire;
- Milieu ordonné et sécuritaire où règnent un climat propice à l'apprentissage et un milieu accueillant pour les parents et pour la communauté;
- Leadership fort de la direction, résolument centré sur la qualité de l'enseignement; la direction doit maintenir comme priorité l'amélioration des pratiques de l'école et des pratiques d'enseignement;

- Approche collaborative de la gestion qui associe les membres de la communauté éducative à la résolution des problèmes concernant la réussite des élèves. Quatre écoles primaires ont implanté en projet pilote des communautés d'apprentissage professionnelles;
- La responsabilité de l'éducation est partagée avec les parents et la communauté;
- La participation des parents à la vie scolaire de leur enfant est primordiale et elle s'exerce en partenariat avec l'école dans une collégialité avec celle-ci;
- Des partenariats sont mis en place non seulement pour que l'école bénéficie des ressources de la communauté, mais pour qu'elle fasse aussi sa marque dans la communauté.

Modèle « Réponse à l'intervention » (RAI)

Les services complémentaires de la commission scolaire, en collaboration avec le personnel des écoles, ont débuté l'appropriation du modèle Réponse à l'intervention (RAI). Ce modèle d'organisation des services à trois niveaux repose sur la mise en place d'interventions jugées efficaces par la recherche. L'accent est mis sur l'intensification progressive des interventions pédagogiques et l'évaluation périodique des progrès de l'élève en vue de pouvoir prendre des décisions relatives aux ajustements à apporter à l'enseignement afin d'agir précocement auprès de l'élève qui éprouve des difficultés. À tous les niveaux d'intervention, la concertation avec les enseignants, les membres des services complémentaires (éducateurs spécialisés, préposés aux enfants handicapés, techniciens en travail social, orthopédagogues, psychologues, psychoéducateurs, agents de réadaptation, orthophonistes, conseillers pédagogiques, animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, conseillers en orientation) s'avère pertinente afin de répondre adéquatement à l'ensemble des besoins des élèves du milieu. La réussite de l'organisation des services selon le modèle RAI passe, entre autres, par l'établissement d'une communauté éducative à l'intérieur de l'école et au sein de la commission scolaire. Finalement, le modèle RAI permet de mettre en application plusieurs caractéristiques des écoles efficaces.

Implantation de deux nouvelles mesures ministérielles annoncées en février 2016

Première mesure : Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et en écriture pour les élèves du préscolaire et du premier cycle du primaire en milieu les plus défavorisés. Cette mesure vise à bonifier les ressources consacrées à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Pour ce faire, les Services éducatifs en collaboration avec les Services des ressources humaines et les directions de huit écoles primaires ont mis en place un service additionnel en appui à l'enseignant en classe préscolaire et au premier cycle du primaire en ajoutant des ressources enseignantes, des enseignants-orthopédagogues et des orthophonistes. Ce service direct aux élèves a permis d'accroître nos interventions auprès de 648 enfants.

Deuxième mesure : Études dirigées dans les écoles secondaires les plus défavorisées. La mesure permet l'ajout d'enseignants pour offrir des groupes d'études dirigés après les heures de classe, l'encadrement et le tutorat de ces groupes par des enseignants spécialistes et un montant pour financer une partie du transport. Ainsi, 182 élèves ont pu bénéficier de ce service supplémentaire à l'école Arthur-Pigeon et à l'école du Parcours. Ces deux nouvelles mesures reviendront en 2016-2017 dès la rentrée scolaire.

LES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Centre de formation professionnelle des Moissons

À la suite de l'obtention d'une subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du DEP en Mécanique agricole, les locaux du Centre Saint-Joseph de Saint-Chrysostome ont été agrandis pour mieux répondre aux besoins. Par ailleurs, la formation en production animale – volet équin s'est vue offerte dans de nouveaux aménagements temporaires chez L'Écurie Michel Turk et Madame Nathalie Morin à Beauharnois.

Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac

Le centre a procédé à des travaux d'agrandissement et de réaménagement pour certains programmes dont l'atelier de coiffure, afin de pouvoir accueillir davantage d'élèves en formation dès la rentrée 2016-2017. Enfin, une première cohorte d'élèves a complété un DEP en Opération d'équipements de production, dans le cadre d'une entente avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, afin de répondre aux besoins du marché.

Les centres intégrés du Nouvel-Envol

En collaboration avec Emploi-Québec, une formation d'ISP en Services alimentaires a été offerte à une clientèle handicapée et éloignée du marché du travail. Treize participants y ont pris part et neuf d'entre eux ont complété la formation avec succès. Le taux de réussite a été de 75 % et le taux de placement en emploi, de 69 %.

LE SERVICE AUX ENTREPRISES

**Guylaine Pelletier, conseillère en formation,
Service aux entreprises**

Le Service aux entreprises de la commission scolaire élabore et offre des programmes de formation sur mesure, adaptés à la main-d'œuvre active et pouvant être offerts sur les lieux de travail, dans des secteurs très diversifiés. Outre la formation proprement dite, le Service aux entreprises met à la disposition des entreprises des services-conseils en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre. Il rend accessible à l'ensemble des entreprises, d'importantes ressources éducatives, tant au plan matériel par des locaux et équipements, par exemple, qu'au plan humain par des formatrices et formateurs expérimentés qui entretiennent une relation étroite avec le milieu du travail.

Ainsi, au cours de l'année 2015-2016, ce service a poursuivi sa collaboration avec les employeurs du milieu agricole et industriel de même qu'avec les organismes de la région. L'offre de formation s'est orientée en grande partie sur :

- L'entretien industriel : soudage pour mécaniciens industriels et mécaniciens de machines fixes, entretien électrique d'équipements industriels;
- La santé et la sécurité au travail : les espaces clos, la prévention des chutes, l'inspection des équipements de soulèvement et de manutention des charges, l'opération sécuritaire du chariot élévateur;
- La formation d'accueil de tous les employés des entrepreneurs qui ont un contrat avec Zinc Électrolytique du Canada Ltée. Cette formation porte sur les normes de sécurité en vigueur sur le site de l'usine, les dangers spécifiques à chaque département et les politiques à respecter; ►►

LES SERVICES ÉDUCATIFS (JEUNES ET ADULTES)... SUITE

- L'aide aux personnes âgées pour des préposées de résidences privées pour aînés : les besoins de la personne âgée, éthique et professionnalisme, déficits cognitifs et santé mentale, procédés de soins et d'assistance aux activités de la vie quotidienne.

À titre de point de service pour la région, le Service aux entreprises a continué la supervision d'examens autorisés par l'Association québécoise du transport routier pour les futurs signaleurs de chantiers routiers.

Et finalement, parmi les initiatives mises en place, nous retrouvons :

- L'organisation d'une AEP Hygiène et salubrité en milieu de soins à laquelle nous avons ajouté deux modules de formation, le premier portant sur le service alimentaire et le second sur le service à la clientèle. Cette formation diffusée au centre Sainte-Cécile a été entièrement financée par Emploi-Québec Montérégie et les participants référés par les Centres locaux d'emplois de la région ont été présélectionnés par des gestionnaires en ressources humaines des CSSS du Suroît, du Haut-Saint-Laurent et de Vaudreuil-Soulanges;
- L'organisation d'une AEP Commis à la vente pour une clientèle éloignée du marché du travail référée par les Centres locaux d'emplois de la région. Cette formation a été diffusée aussi au centre Sainte-Cécile et entièrement financée par Emploi-Québec Montérégie;
- Dans le cadre du projet d'élaboration d'une formation en ligne en transformation agroalimentaire amorcée en 2014, la phase II Expérimentation – Évaluation - Amélioration a été complétée;
- Afin de poursuivre le développement d'ateliers de formation efficaces, Valtech Fabrication Inc. a fait appel à l'expertise du Service aux entreprises pour l'aider à développer des cours en relation avec ses propres procédures et spécificités de production. Un premier module avait été déposé l'année précédente et quatre autres l'ont été au cours de 2015-2016.



LES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

Jean-François Lavertu, directeur
François Robichaud, directeur adjoint
Annie Léger, conseillère gestion de personnel
Alain Pagé, coordonnateur Santé et Sécurité au travail (SST)

La commission scolaire est l'un des plus importants employeurs de la région avec ses quelque 1 663 employés réguliers et occasionnels qui œuvrent à la réussite des élèves. Les Services des ressources humaines s'assurent du respect, de la compréhension et de l'application des conditions de travail de manière à établir un contexte d'apprentissage optimal pour nos élèves. C'est une équipe de 11 personnes qui œuvrent notamment à la dotation, à l'évaluation, à la rémunération, au perfectionnement, aux avantages sociaux, au développement organisationnel et à la santé et sécurité du personnel.

Plus spécifiquement, les Services des ressources humaines assument un rôle important de services-conseils et d'expertise fonctionnelle auprès de la direction générale et de tous les gestionnaires de la commission scolaire. Ils contribuent ainsi à la réalisation de la mission de la commission scolaire par le recrutement, la fidélisation et le développement des ressources humaines dont elle a besoin. En outre, au cours de l'année scolaire, les Services des ressources humaines ont recruté pas moins de 173 personnes pour assurer le renouvellement ou le remplacement du personnel.

Cette année a été particulièrement marquée par le renouvellement des conventions collectives du personnel de soutien, professionnel et enseignant. Bien que ces négociations aient été conduites au niveau national, celles-ci ont eu des incidences directes sur la gestion quotidienne des relations de travail à la commission scolaire. La communication constante et efficace entre les Services des ressources humaines et les gestionnaires, a permis de bien gérer les différents moyens de pression et de minimiser l'impact des journées de grève. Dans ce cadre, les Services des ressources humaines ont participé activement aux rencontres et aux échanges avec les différents comités nationaux de négociation.

Enfin, le projet de regroupement de deux écoles secondaires sur le territoire de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a nécessité plusieurs rencontres avec les gestionnaires, les syndicats et le personnel concerné. Celles-ci auront permis d'établir, de façon paritaire, des mécanismes de mouvement de personnel équitables, et ce, sans aucune contestation.

LES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

Jean-François Primeau, directeur
Lucie Langlois, gestionnaire administrative

Les Services du Secrétariat général et des communications traitent des aspects liés à la vie corporative et aux communications de la commission scolaire. Son directeur est, en outre, secrétaire du conseil des commissaires et responsable de l'observation des règles contractuelles.

Ils assurent les relations avec les médias et ont émis 19 communiqués de presse et avis destinés à favoriser la diffusion de l'information, la participation aux activités de la commission scolaire, de ses écoles et de ses centres et la valorisation des réalisations des élèves et du personnel. De plus, ils veillent à la gestion du site Internet et de la mise à jour de son contenu.



Ils assurent également l'organisation et la tenue du Programme de reconnaissance de la commission scolaire et la soirée honorifique pour les retraités et le personnel ayant atteint 25 ans de service.

Rappelons que des élèves se joignent annuellement à la Soirée reconnaissance afin de partager leurs talents et agrémenter la soirée par de belles prestations.

Gestion documentaire et accès à l'information

À ce titre, les Services du Secrétariat général et des communications procèdent à la classification, la conservation et la destruction des documents conformément à la loi. Ils doivent notamment assurer la protection des renseignements personnels et en permettre l'accès aux personnes qui y ont droit, tout comme aux documents des organismes publics. Au cours de l'année, 22 demandes d'accès aux documents des organismes publics ont été traitées, conformément à la loi.

Les Services du Secrétariat général et des communications ont procédé à la mise à jour du calendrier de conservation de la commission scolaire qui a été approuvé par la Bibliothèque et Archives nationale du Québec.

En outre, la commission scolaire a répondu à 275 demandes de documents scolaires (relevés de notes, bulletins ou attestations) au cours de l'année.

La gestion des différends

Les Services du Secrétariat général et des communications de la commission scolaire ont reçu 146 demandes qui ont nécessité un suivi par les intervenants concernés.

Ces demandes concernent des sujets de différentes natures : administrative (10), admission et classement (42), discipline (7), interventions et services pédagogiques (28), sécurité (6), intimidation (11), transport (11), services complémentaires (7) et autres sujets (24).

En cours d'année, les parents de quatre élèves ont présenté une demande de révision d'une décision qui a été traitée promptement par les Services du Secrétariat général et des communications et soumise au comité de révision qui a formulé ses constatations et recommandations au conseil des commissaires pour décision.

Une autre demande a été formulée et traitée par le comité pour laquelle une solution a été trouvée sans que le conseil des commissaires ait eu besoin de trancher.

Observation des règles contractuelles

Un travail d'étroite collaboration avec les autres commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie a été assuré pour se doter d'outils permettant d'optimiser l'observation des règles contractuelles et des modalités de reddition de compte. En outre, les Services du Secrétariat général et des communications ont travaillé à l'élaboration des lignes internes de conduite en vue de leur adoption par le conseil des commissaires.

Politique sur l'utilisation des ressources informatiques et des médias sociaux

Les Services du Secrétariat général et des communications en collaboration avec les Services des ressources humaines et les Services informatiques ont élaboré une nouvelle Politique sur l'utilisation des ressources informatiques et des médias sociaux afin de particulièrement reconnaître et encadrer l'usage des médias sociaux dans l'environnement scolaire.

LES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET LE SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Jean-Sirice Loisel, directeur

Martin Laframboise, coordonnateur

Robert Leduc, contremaître/Karol Beaudoin, régisseur

Marilyn Chabot/Nathalie Meilleur, agente d'administration

Mélanie Gignac/Sophie Viau, régisseur du Service du transport scolaire

Les allocations spécifiquement reçues pour l'investissement incluant l'amélioration, la transformation et le maintien des bâtiments ont permis la réalisation de projets d'investissement pour une valeur de 7 826 789 \$, lesquels se détaillent comme suit :

Embellissement des cours d'école	194 263 \$
Développement et équipement informatique.....	927 681 \$
Maintien des bâtiments.....	2 750 045 \$
Amélioration et travaux majeurs	920 459 \$
Mobilier, appareillage et outillage.....	945 059 \$
Agrandissement d'une école primaire.....	1 070 076 \$
Agrandissement/amélioration/formation professionnelle	1 019 206 \$

Qualité de l'air dans les établissements

Les rapports de caractérisation de la présence d'amiante ont été reçus et vérifiés. Nous avons travaillé à la préparation de la prochaine phase qui est la communication des résultats aux établissements et la préparation des registres.

Au niveau du plan sur la qualité de l'air intérieur, nous avons complété la mise en place d'un programme d'entretien préventif des équipements de ventilation mécanique des écoles secondaires des Patriotes-de-Beauharnois, de la Baie-Saint-François et Arthur-Pigeon. Ce programme vise à effectuer des entretiens réguliers pour assurer le fonctionnement optimal des équipements.

Agrandissement ou réaménagement de locaux

La construction d'un gymnase, de quatre classes et de locaux connexes a été complétée à l'école Saint-Jean. La clientèle a donc pu utiliser les nouveaux locaux pour la rentrée scolaire 2015-2016. Les travaux de conception pour le projet d'ajout d'espace et de réaménagement de locaux ont débuté au Pavillon Centre Saint-Joseph pour le Programme de Mécanique agricole. Au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac, nous avons là aussi débuté les travaux de conception pour le réaménagement de locaux.

Embellissement de cours d'école

Les projets des écoles Notre-Dame-de-la-Paix, Saint-Jean et Notre-Dame ont été réalisés au cours de l'année.

Décontamination de terrains

Nous avons procédé à la décontamination des terrains de l'école Saint-Étienne et du centre Saint-Joseph. Pour ce qui est du terrain de l'école Saint-Eugène (Beauharnois), nous avons effectué une décontamination partielle du terrain de cette école.

Maintien des actifs

Les investissements en maintien des actifs nous ont permis d'effectuer les travaux suivants :

- Remplacement du réfrigérateur et congélateur de la cuisine de la cafétéria de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Remplacement du système de ventilation du 2^e étage du centre administratif;
- Remplacement et mise aux normes du système de ventilation de l'auditorium de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Remplacement du système de production et d'entreposage de l'eau chaude domestique à l'école de la Baie-Saint-François;
- Remplacement de la chaudière électrique à l'école Saint-Urbain;
- Remplacement de fini de plancher aux écoles Notre-Dame-de-la-Paix et Edgar-Hébert;
- Réfection de bassins ou sections de toiture aux écoles Saint-Étienne, Saint-André, Montpetit (Salaberry-de-Valleyfield), Sainte-Agnès, Saint-Joseph-Artisan, de la Baie-Saint-François, des Patriotes-de-Beauharnois et au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac;
- Remplacement des lanterneaux de toitures à l'école Arthur-Pigeon;
- Réfection des façades de maçonnerie à l'école Notre-Dame et au centre la Nouvelle-École;
- Réfection des entrées principales pour l'adaptation aux personnes à mobilité réduite aux écoles secondaires des Patriotes-de-Beauharnois et de la Baie-Saint-François;
- Réfection du perron de l'entrée du gymnase de l'école Arthur-Pigeon;
- Réfection d'une section de mur de fondation à l'école Saint-Eugène (Salaberry-de-Valleyfield);
- Réfection partielle des douches du vestiaire des garçons de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Remplacement et mise aux normes de portes extérieures à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois.

LES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET LE SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE... SUITE

LE SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Ce sont 6 448 élèves qui utilisent le transport scolaire. Les autobus mobilisés par la commission scolaire parcourent quotidiennement 14 573 kilomètres répartis sur 120 circuits et 462 parcours. Les élèves montent et descendent de l'autobus à domicile ou à l'un des 1 143 sites d'embarquement prévus.

Politique de transport scolaire

Le Service du transport scolaire a déployé la logistique nécessaire pour assurer la rédaction puis la mise en œuvre de la nouvelle Politique de transport scolaire adoptée par le conseil des commissaires.

Validation des zones d'admissibilité au transport scolaire

Le Service du transport scolaire a procédé cette année à la validation des zones d'admissibilité au transport sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire. L'emplacement des brigadiers, la modification des infrastructures du réseau routier et la validation des zones à risque sur tout le territoire de la commission scolaire ont été réévalués afin de bien déterminer l'admissibilité au transport scolaire. Les résultats de cette analyse s'appliqueront en 2016-2017.

Informatisation

Le Service du transport scolaire a entrepris l'usage d'un mode de communication sans papier. Ainsi, les informations relatives au transport des élèves sont transmises par courriel aux parents. Ceux-ci peuvent également consulter ces informations sur le site Internet de la commission scolaire. Une demande d'attribution d'une place disponible ou pour la fréquentation d'un projet pédagogique particulier peut aussi être complétée sur le site Internet de la commission scolaire.



REDDITION DE COMPTE CONCERNANT LA LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION

L'article 96.12 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le directeur d'école transmet à la direction générale de la commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné.

Le tableau synthèse qui suit fait état de la nature des évènements rapportés à la direction générale.

Nature des interventions :

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes, peuvent être mises en œuvre, selon la nature des événements et les circonstances :

- Rencontre avec l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, la victime, les témoins et les parents de chacun, élaboration d'une approche stratégique et suivi;
- Application de mesures de protection pour la victime et les témoins, selon le cas et suivi;

- Rencontre, référence et suivi avec le personnel professionnel de l'école ou des ressources spécialisées;
- Application de mesures réparatrices;
- Application de mesures et sanctions disciplinaires;
- Élaboration d'un plan d'intervention.

Mesures préventives :

Des mesures préventives ont aussi été réalisées dans les écoles, sous forme d'ateliers de sensibilisation et de conférence, par exemple. En outre, des projets se sont illustrés

dans le cadre du Programme de reconnaissance de la commission scolaire.



Des élèves de l'école du Parcours pour le projet soumis au Programme de reconnaissance « Ensemble contre l'intimidation ».

TABLEAU SYNTHÈSE / PLAN DE LUTTE 2015-2016

Nom de l'école	Nature des événements			
	Violence		Intimidation	Cyberintimidation
	Physique	Verbale		
Saint-Eugène		✓	✓	
Notre-Dame-de-la-Paix	✓		✓	
Saint-Étienne	✓		✓	
Jésus-Marie				
Saint-Paul	✓	✓	✓	
Sacré-Coeur	✓	✓		
Saint-Urbain				
Montpetit				
Saint-Jean				
Centrale Saint-Antoine-Abbé	✓		✓	
Omer-Séguin				
Notre-Dame-du-Rosaire				
Notre-Dame	✓	✓	✓	
Des Jeunes-Riverains			✓	
Notre-Dame-de-l'Assomption	✓	✓	✓	
Marie-Rose	✓	✓	✓	
Élisabeth-Monette	✓	✓	✓	
Montpetit		✓		
Sainte-Agnès				
Saint-Joseph-Artisan	✓	✓	✓	
Langlois	✓	✓	✓	
Frédéric-Girard	✓	✓	✓	
Dominique-Savio				
Notre-Dame-du-Saint-Esprit				
Sacré-Coeur				
Saint-Eugène	✓	✓	✓	
Du Parcours	✓		✓	
Patriotes-de-Beauharnois	✓	✓	✓	✓
Sainte-Martine	✓			
Edgar-Hébert	✓	✓		
De la Baie-St-François	✓	✓	✓	
Arthur-Pigeon	✓	✓	✓	✓

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Monique Théroix, protecteur de l'élève

En mai 2010, le conseil des commissaires a désigné, pour une période de trois ans, Mme Monique Théroix, au titre de Protecteur de l'élève, conformément à la Loi sur l'instruction publique. Son mandat a depuis été renouvelé pour des périodes de trois ans chacune, une première fois le 1^{er} juillet 2013 et une deuxième fois le 1^{er} juillet 2016.



Monique Théroix

Au cours de l'exercice 2015-2016, cinq plaintes ont été formulées auprès du Protecteur de l'élève.

Deux de ces plaintes ont été traitées conjointement par le responsable des plaintes de la commission scolaire et le protecteur de l'élève. Il existe en effet des dossiers pour lesquels l'implication et

la collaboration des deux facilitent le règlement de la situation.

Dans un premier dossier, les parents demandaient soit le transfert de l'élève à une école spécialisée privée (entente extraterritoriale), soit de meilleurs services à l'élève par la commission scolaire. Dans l'autre dossier, les parents demandaient un changement d'école pour deux enfants. Dans ces deux plaintes, il y a eu règlement du différend entre les parents et la commission scolaire.

Dans le cadre d'une troisième plainte, un parent désirait que son enfant ne puisse pas participer à un voyage organisé par l'école dans un autre pays. Il contestait de plus le processus d'évaluation des risques et d'organisation du voyage par l'école. Concernant ce premier point, l'avis transmis au conseil des commissaires indiquait que la Cour supérieure avait déjà statué à l'effet qu'il était dans l'intérêt de l'élève de participer au voyage et que celui-ci ne comportait pas

de risques déraisonnables. En ce qui concerne le deuxième objet de la plainte, la conclusion était à l'effet que ce volet n'était pas fondé, mais quatre recommandations étaient formulées au conseil des commissaires :

- 1) *Que l'information sur la sécurité des destinations (politique, géographique, etc.) soit clairement abordée avec l'ensemble des décideurs, soit parents, direction d'école et conseil d'établissement lors de la présentation du projet;*
- 2) *Que la commission scolaire évalue la pertinence d'offrir à ses écoles un guide afin d'offrir un cadre de référence et de marche à suivre dans l'organisation des sorties et voyages en général, particulièrement ceux impliquant des couchers à l'extérieur;*
- 3) *Particulièrement pour les voyages impliquant des couchers à l'extérieur, que l'ensemble de la documentation d'un voyage (documents d'informations, formulaires, démarches, décisions, ententes, contrats, etc.) soit rassemblé et conservé par l'école;*
- 4) *Que la commission scolaire rappelle aux membres des conseils d'établissement, au début de chaque année scolaire, leur obligation légale et la nécessité de bien documenter les décisions prises.*

Pour une quatrième plainte, portant sur un refus de transport scolaire, il a été expliqué au parent que la décision découlait d'une application claire de la politique de transport scolaire de la commission scolaire et que la distance entre la résidence et l'école était inférieure aux normes prévues. Aucun avis n'a été rédigé.

Quant à la cinquième plainte, elle portait notamment sur les services spécialisés offerts par l'école et sur une demande d'entente extraterritoriale avec une école spécialisée privée. L'avis au conseil des commissaires concluait que la plainte était non fondée, en tenant compte des nouvelles mesures mises en place par l'école.

Pour accéder au [rapport annuel 2015-2016](#) du Protecteur de l'élève, veuillez cliquer sur le lien suivant [Rapport annuel 2015-2016 du Protecteur de l'élève](#).

REDDITION DE COMPTE RELATIVE AU CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Reddition de compte prévue à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, c. G-1.011)

Mentions relatives au niveau de l'effectif

Pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, le niveau établi de notre effectif était de 1 854 683,49 heures rémunérées. La commission scolaire a respecté ce niveau d'effectif.

Mentions relatives aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

	Avec des personnes morales/sociétés	Avec des personnes physiques
Nombre de contrats	5	1
Valeur des contrats (\$)	287 371,23	25 000

	JANVIER À DÉCEMBRE 2014			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	105 489,60	0,00	105 489,60	63
Personnel professionnel	96 681,87	78,50	96 760,37	73
Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
Personnel enseignant	995 375,84	2 512,39	997 888,23	1 197
Personnel de bureau, technicien et assimilé	520 699,86	1 004,46	521 704,32	667
Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	131 823,48	1 017,48	132 840,96	100
Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	1 850 070,65	4 612,84	1 854 683,49	2 100

	AVRIL 2015 À MARS 2016			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	102 622,97	0,00	102 622,97	63
Personnel professionnel	95 975,19	7,00	95 982,19	63
Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
Personnel enseignant	973 691,92	856,31	974 548,22	1 168
Personnel de bureau, technicien et assimilé	494 591,50	872,36	495 463,86	664
Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	126 033,41	741,20	126 774,61	104
Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	1 792 915,00	2 476,86	1 795 391,86	2 062

Ce rapport regroupe les contenus de la déclaration de service et du rapport annuel, prévus à l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique, qui prévoit :

La commission scolaire informe la population de son territoire des services éducatifs et culturels qu'elle offre et lui rend compte de leur qualité. Elle rend publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services.

La commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre. Ce rapport rend compte également au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La commission scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de la direction générale de la commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

La commission scolaire transmet une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre de chaque année.

REDDITION
DE COMPTE
2016



Convention de partenariat - année 2015-2016

(consultez le texte intégral de la convention de partenariat au www.csvt.qc.ca)

ORIENTATION 1 – LE DÉVELOPPEMENT DU PLEIN POTENTIEL DE L'ÉLÈVE

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2016-2017*	Principales réalisations	Résultats																												
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">La réussite éducative et la persévérance scolaire</p>	<p>Diplomation et qualification Augmenter le taux de diplomation et de qualification soit de 61,6 % en 2009-2010 à 68 % en 2015-2016 chez les moins de 20 ans.</p>	<p>L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans</p> <p>► Stratégies d'intervention prometteuses auprès des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> Afin de favoriser le travail d'équipe et la collégialité : 5 directions d'école primaire ont implanté une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) et plusieurs établissements ont implanté des comités multidisciplinaires dans plusieurs établissements. Implantation de la mesure ministérielle : Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture et en écriture pour les élèves du préscolaire et du premier cycle du primaire en milieu les plus défavorisés. Implantation de la mesure ministérielle : Études dirigées dans les écoles secondaires les plus défavorisées. Organisation des services complémentaires qui favorisent l'organisation des services au sein des écoles selon le modèle Réponse à l'intervention (RAI). Ajout de service d'orthophonie pour les écoles à décile 10 des mois d'avril à juin afin de faire un portrait des besoins d'accompagnement des milieux et de définir le service additionnel pour 2016-2017. <p>► Approche orientante :</p> <ul style="list-style-type: none"> Plus grande ouverture des projets particuliers au secondaire à l'ensemble des élèves du territoire pour l'année scolaire 2016-2017. Offre de formation en concomitance s'adressant à l'ensemble de nos élèves de 3^e et 4^e secondaire afin que ces derniers bénéficient d'une formation professionnelle en Réalisation d'aménagements paysagés tout en complétant les prérequis exigés pour la diplomation au secondaire en partenariat avec le centre de formation professionnelle des Moissons. Tenue de journées congrès auprès des élèves de 2^e secondaire en lien avec le choix de parcours au 2^e cycle du secondaire. Tenue de salons des métiers et professions dans les écoles secondaires. Les journées d'expérimentation dans le cadre du cours d'exploration de la formation professionnelle. <p>► Cours d'appoint et cours d'été :</p> <ul style="list-style-type: none"> Différents cours d'appoint sont offerts à des clientèles ciblées dans chacune des écoles secondaires (français, mathématique, science, anglais, histoire...) pendant l'année scolaire. Une session de reprises d'épreuves en janvier est organisée dans les écoles secondaires. Des cours en ligne ont été offerts à 26 élèves du secondaire pendant la session d'été 2016. Cette offre permet plus de flexibilité dans l'horaire. Le taux de réussite s'est situé à 88 %. De plus, 188 élèves ont suivi un cours de rattrapage offert par la commission scolaire pendant la session d'été 2016. Le taux de réussite des élèves a été de 87 %. 	<p>Diplomation et qualification Le taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme au secteur des jeunes ou au secteur de l'éducation des adultes se calcule après 7 ans de fréquentation scolaire.</p> <p>Taux de diplomation et de qualification</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Filles</td> <td>71,8 %</td> <td>68,4 %</td> <td>69,8 %</td> <td>70,2 %</td> <td>70,9 %</td> <td>N/D</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>52,0 %</td> <td>59,4 %</td> <td>62,5 %</td> <td>59,3 %</td> <td>61,7 %</td> <td>N/D</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>61,6 %</td> <td>64,0 %</td> <td>65,9 %</td> <td>64,7 %</td> <td>66,3 %</td> <td>N/D</td> </tr> </tbody> </table> <p>N/D : Ces données ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du rapport annuel.</p> <p>Selon les dernières données publiées par le MEES en septembre 2015, le taux de diplomation est en hausse à 66,3 % pour l'année scolaire 2013-2014. Une hausse de 1,6 % est constatée par rapport à l'année précédente et se rapproche de la cible du plan stratégique (68 %) à l'égard de la diplomation et de la qualification.</p> <p>Le taux de diplomation des filles est en légère hausse de 0,7 % par rapport à l'an dernier et atteint 70,9 %. Chez les garçons, le taux est en hausse de 2,4 % et atteint 61,7 %.</p> <p>La formation générale des adultes et les voies de qualification au secondaire ont contribué à cette hausse (+ 6 % pour la FGA et + 9,6 % pour les voies de qualification).</p>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Filles	71,8 %	68,4 %	69,8 %	70,2 %	70,9 %	N/D	Garçons	52,0 %	59,4 %	62,5 %	59,3 %	61,7 %	N/D	Total	61,6 %	64,0 %	65,9 %	64,7 %	66,3 %	N/D
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015																									
Filles	71,8 %	68,4 %	69,8 %	70,2 %	70,9 %	N/D																									
Garçons	52,0 %	59,4 %	62,5 %	59,3 %	61,7 %	N/D																									
Total	61,6 %	64,0 %	65,9 %	64,7 %	66,3 %	N/D																									

* Le 23 novembre 2015, le conseil des commissaires a prolongé la période du plan stratégique de la commission scolaire jusqu'en juin 2017 (résolution CC-2649-151123).

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2016-2017	Principales réalisations	Résultats																												
<p style="text-align: center;">La réussite éducative et la persévérance scolaire</p>	<p>Décrochage Diminuer le taux de décrochage de 2,1 %, soit de 22,1 % en 2008-2009 à 20 % en 2015-2016.</p>	<p>► Stratégies d'intervention prometteuses auprès des élèves à risque de décrochage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajout de service d'orthopédagogie pour les classes GADG et GADP au primaire. • Service d'une classe préscolaire pour les élèves présentant un grand trouble de comportement et dont l'intégration en classe régulière est particulièrement difficile. • Ajout de ressources enseignantes au secondaire notamment dans le but d'accompagner les élèves ayant des troubles d'apprentissage, dont un trouble du langage écrit. • Service d'une classe de type Transition, entre le préscolaire et le primaire, afin de faciliter le passage en 1^{re} année pour des élèves identifiés à risque. • Service de Répît-Conseil pour les équipes du préscolaire (Les petits dragons). • Service de Répît-Conseil pour les équipes du primaire. • Service de classe Répît-Transit pour assurer des interventions intensives auprès des élèves de classe régulière présentant un grand trouble de comportement. • Service d'Alternative à la suspension pour les élèves du 1^{er} cycle du secondaire. • Dépistage des élèves à risque lors de l'entrée au préscolaire à l'aide de l'outil « Mon Parcours » en collaboration avec les CPE. • Organisation des services complémentaires qui favorisent l'organisation des services au sein des écoles selon le modèle Réponse à l'intervention (RAI). • Conférence de M. Steve Bissonnette au sujet des pratiques reconnues efficaces par la recherche sur la gestion des apprentissages, offerte aux enseignants, aux professionnels, aux T.E.S et aux directions du secteur des jeunes. 	<p>Décrochage</p> <table border="1" data-bbox="2271 254 2930 435"> <thead> <tr> <th></th> <th>2008-2009</th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Filles</td> <td>17,3 %</td> <td>20,7 %</td> <td>15,6 %</td> <td>17,1 %</td> <td>19,3 %</td> <td>17,7 %</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>27,3 %</td> <td>26,7 %</td> <td>30,7 %</td> <td>27,3 %</td> <td>31,3 %</td> <td>27,0 %</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>22,1 %</td> <td>23,6 %</td> <td>23,4 %</td> <td>22,3 %</td> <td>25,0 %</td> <td>21,9 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de décrochage a connu une baisse de 3,1 % entre 2012-2013 et 2013-2014 alors que nous avons atteint le taux de décrochage le plus bas depuis 2008-2009.</p> <p>L'écart du taux de décrochage entre les filles et les garçons est de 9,3 % en 2013-2014 comparativement à 12 % en 2012-2013. Chez les filles, on enregistre une diminution de 1,6 % et de 4,3 % chez les garçons.</p> <p>Les efforts continuent de se déployer.</p>		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Filles	17,3 %	20,7 %	15,6 %	17,1 %	19,3 %	17,7 %	Garçons	27,3 %	26,7 %	30,7 %	27,3 %	31,3 %	27,0 %	Total	22,1 %	23,6 %	23,4 %	22,3 %	25,0 %	21,9 %
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014																								
Filles	17,3 %	20,7 %	15,6 %	17,1 %	19,3 %	17,7 %																									
Garçons	27,3 %	26,7 %	30,7 %	27,3 %	31,3 %	27,0 %																									
Total	22,1 %	23,6 %	23,4 %	22,3 %	25,0 %	21,9 %																									
<p>Le taux de qualification en FMSS Atteindre un taux de qualification de 70 % chez les élèves inscrits en FMSS.</p>	<p>L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage</p> <p>► Parcours axé sur l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque école secondaire qui offre le Parcours axé sur l'emploi a effectué un suivi périodique des résultats des élèves concernés ainsi qu'un suivi systématique des causes d'abandon chez certains élèves. 	<p>Le taux de qualification en FMSS</p> <table border="1" data-bbox="2271 1040 2955 1141"> <thead> <tr> <th></th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>66,35 %</td> <td>55,45 %</td> <td>63,64 %</td> <td>67,77 %</td> <td>69,8 %</td> <td>70,0 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de qualification en FMSS s'est maintenu et a atteint la cible fixée.</p>		2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Total	66,35 %	55,45 %	63,64 %	67,77 %	69,8 %	70,0 %															
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016																									
Total	66,35 %	55,45 %	63,64 %	67,77 %	69,8 %	70,0 %																									

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2016-2017	Principales réalisations	Résultats																																																																
	<p>► Offrir aux élèves inscrits en formation générale des jeunes, notamment les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des pratiques pédagogiques diversifiées leur permettant de développer leur plein potentiel d'apprentissage afin de trouver un projet de vie à leur mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accent mis sur les mesures adaptatives incluant les supports technologiques. • Accompagnement au regard de la différenciation pédagogique – étude de cas avec les directions et certains enseignants ou orthopédagogues. • Projet pilote au sein des groupes adaptés du 1^{er} cycle à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois : accompagnement des enseignants, par une psychoéducatrice, pour comprendre et intégrer les notions des fonctions exécutives dans l'enseignement. • Analyse et maintien des différents groupes adaptés : Préscolaire 4 ans, Préscolaire 5 ans, Transition, GADG, GADCA, GADP, GADPS, GADAF, GADCL, FPT adapté. • Poursuite de la mise en oeuvre du programme Transition École/Vie Active (TEVA) avec des élèves de GADG. 	<p>► Soutenir la réussite des élèves en formation générale des adultes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'outil TOSCA NET pour le suivi des échéanciers, du parcours et de la réussite de l'élève. • Intégration des élèves de la FPT et certains élèves de la FMS au groupe adapté afin de préciser leur objectif de formation, de valider leurs intérêts et développer des stratégies efficaces d'apprentissage avant de les diriger vers la FBC ou à la formation d'ISP. • Suivis personnalisés auprès des élèves ayant quitté le centre sans aviser afin de connaître leur motif de départ et de proposer des services alternatifs. <p>► Outil informatique LUMIX :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux gabarits de la version SSRS de l'outil LUMIX ont été développés et validés en 2015-2016. Des outils maison de suivi en FGA sont aussi maintenus. 	<p>Le taux de réussite des élèves de moins de 20 ans inscrits en FGA</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>CS</th> <th>QC</th> <th>CS</th> <th>QC</th> <th>CS</th> <th>QC</th> <th>CS</th> <th>QC</th> </tr> <tr> <th></th> <th colspan="2">2007-2008</th> <th colspan="2">2008-2009</th> <th colspan="2">2009-2010</th> <th colspan="2">2010-2011</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} cycle</td> <td>40,0 %</td> <td>36,5 %</td> <td>59,1 %</td> <td>20,7 %</td> <td>50,0 %</td> <td>20,6 %</td> <td>24,1 %</td> <td>21,0 %</td> </tr> <tr> <td>2^e cycle</td> <td>42,0 %</td> <td>41,0 %</td> <td>41,2 %</td> <td>36,0 %</td> <td>51,9 %</td> <td>37,5 %</td> <td>39,9 %</td> <td>36,5 %</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>CS</th> <th>QC</th> <th>CS</th> <th>QC</th> <th>CS</th> <th>QC</th> </tr> <tr> <th></th> <th colspan="2">2011-2012</th> <th colspan="2">2012-2013</th> <th colspan="2">2013-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} cycle</td> <td>27,1 %</td> <td>21,1 %</td> <td>23,3 %</td> <td>21,3 %</td> <td>N/D</td> <td>N/D</td> </tr> <tr> <td>2^e cycle</td> <td>39,8 %</td> <td>37,1 %</td> <td>39,2 %</td> <td>36,7 %</td> <td>N/D</td> <td>N/D</td> </tr> </tbody> </table> <p>N/D : Ces données ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du rapport annuel.</p> <p>Données extraites – Indicateurs nationaux 2014-2015 CS : Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands - QC : ensemble du réseau au Québec</p> <p>Les taux de réussite au 1^{er} cycle et au 2^e cycle ont connu une baisse (- 3,8 % et - 0,6 %). Cependant, nos taux de réussite demeurent supérieurs à ceux de l'ensemble du réseau au Québec.</p>		CS	QC	CS	QC	CS	QC	CS	QC		2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011		1 ^{er} cycle	40,0 %	36,5 %	59,1 %	20,7 %	50,0 %	20,6 %	24,1 %	21,0 %	2 ^e cycle	42,0 %	41,0 %	41,2 %	36,0 %	51,9 %	37,5 %	39,9 %	36,5 %		CS	QC	CS	QC	CS	QC		2011-2012		2012-2013		2013-2014		1 ^{er} cycle	27,1 %	21,1 %	23,3 %	21,3 %	N/D	N/D	2 ^e cycle	39,8 %	37,1 %	39,2 %	36,7 %	N/D	N/D
	CS	QC	CS	QC	CS	QC	CS	QC																																																											
	2007-2008		2008-2009		2009-2010		2010-2011																																																												
1 ^{er} cycle	40,0 %	36,5 %	59,1 %	20,7 %	50,0 %	20,6 %	24,1 %	21,0 %																																																											
2 ^e cycle	42,0 %	41,0 %	41,2 %	36,0 %	51,9 %	37,5 %	39,9 %	36,5 %																																																											
	CS	QC	CS	QC	CS	QC																																																													
	2011-2012		2012-2013		2013-2014																																																														
1 ^{er} cycle	27,1 %	21,1 %	23,3 %	21,3 %	N/D	N/D																																																													
2 ^e cycle	39,8 %	37,1 %	39,2 %	36,7 %	N/D	N/D																																																													
	<p>Atteindre un taux de 40 % des nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits à la formation professionnelle.</p>	<p>L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle</p> <p>► Diffuser et valoriser la formation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une offre de formation en concomitance a été offerte aux élèves du secteur des jeunes. • Les stages d'un jour et les journées d'exploration dans un centre de formation professionnelle sont davantage valorisés, connus et utilisés comme voie d'introduction. • Le conseiller en information scolaire et professionnelle a organisé des visites dans les deux centres de formation professionnelle notamment pour des enseignants du secondaire, des enseignants des centres de formation générale des adultes de notre territoire et des intervenants de différents organismes. • Le conseiller en information scolaire et professionnelle est aussi présent à tous les salons du Haut-Saint-Laurent et du secteur de Beauharnois-Salaberry afin de rencontrer des clientèles plus difficiles à rejoindre et leur proposer les différentes options d'un retour aux études. • Le conseiller en information scolaire et professionnelle travaille à développer une étroite collaboration avec les conseillères en orientation des écoles secondaires afin de mieux cibler les élèves susceptibles de poursuivre leur formation en concomitance ou en formation professionnelle. <p>► Plan de communication pour la formation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan de communication pour la formation professionnelle est actualisé annuellement dans chacun de nos établissements secondaires et centres de formation professionnelle. • Les sites Web des centres sont régulièrement mis à jour. <p>► Un plan de formation adapté aux besoins du personnel enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conseillères pédagogiques ont poursuivi leur accompagnement dans l'implantation des nouveaux cours et auprès des nouveaux enseignants. 	<p>Le taux des nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits à la formation professionnelle</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2008-2009</th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nbre d'élèves</td> <td>128</td> <td>138</td> <td>131</td> <td>113</td> <td>121</td> <td>96</td> <td>N/D</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>37,5 %</td> <td>38,8 %</td> <td>38,2 %</td> <td>39,0 %</td> <td>37,6 %</td> <td>34,4 %</td> <td>N/D</td> </tr> </tbody> </table> <p>N/D : Ces données ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du rapport annuel.</p> <p>Une baisse de 3,2 % d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle est constatée.</p> <p>La clientèle globale du secondaire à notre commission scolaire est également en baisse de façon importante, ce qui a certainement une incidence sur notre portrait des élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.</p>		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Nbre d'élèves	128	138	131	113	121	96	N/D	Total	37,5 %	38,8 %	38,2 %	39,0 %	37,6 %	34,4 %	N/D																																								
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015																																																												
Nbre d'élèves	128	138	131	113	121	96	N/D																																																												
Total	37,5 %	38,8 %	38,2 %	39,0 %	37,6 %	34,4 %	N/D																																																												

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2016-2017	Principales réalisations	Résultats																																																												
	<p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du primaire, classes régulières Atteindre un taux de réussite en lecture de 95 % au résultat final de la 2^e année du 1^{er} cycle du primaire chez les élèves des classes régulières.</p> <p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du secondaire, classes régulières Atteindre un taux de réussite en lecture de 80 % au résultat final de la 2^e année du secondaire chez les élèves des classes régulières.</p> <p>Taux de réussite, épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MEES Atteindre un taux de réussite de 85 %, à l'épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MEES de juin</p>	<p>L'amélioration de la maîtrise de la langue française</p> <p>► Accompagnement aux enseignants du préscolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Séance de travail sur la Stimulation efficace de la conscience phonologique. La fusion et la segmentation phonémiques ont été ciblées comme pratiques gagnantes. Séances de développement d'activités de la conscience phonémique. Deux CAP ont travaillé sur la transition préscolaire-primaire. Soutien aux enseignants au regard de la lecture interactive, de l'entretien de lecture, du continuum de lecture. Portraits de classe sur la fluidité, l'identification des mots, la conscience phonologique et la compréhension ont été développés <p>► Accompagnement aux enseignants du primaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Séance de travail sur la Stimulation efficace de la conscience phonologique. La fusion et la segmentation phonémiques ont été ciblées comme pratiques gagnantes en 1^{re} année. Séances de développement d'activités de la conscience phonémique en 1^{re} année. Deux CAP ont travaillé sur la transition préscolaire-primaire. Présentation du guide Écrire du primaire au secondaire et élaboration d'outils d'autocorrection pour l'élève. Une CAP a travaillé en lecture. Mise en place d'un dispositif de lecture pour l'aide à la réaction chez les élèves : le journal dialogué. Groupe de développement sur un critère d'évaluation en lecture : la justification pertinente des réactions à un texte. Des pratiques gagnantes en français ont été présentées aux nouveaux enseignants. Mise en place de lectures interactives avec modélisation dans certaines classes du primaire. Mise en place du référentiel de lecture pour les élèves de 10 à 15 ans : l'enseignement du lexique. Enseigner le lexique à partir de la littérature jeunesse. Présentation des épreuves obligatoires. Portraits de classe sur la fluidité, l'identification des mots, la conscience phonologique et la compréhension ont été développés. La planification de l'apprentissage en français. <p>► Accompagnement aux enseignants du secondaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Regard sur les épreuves administrées en juin 2015. Analyse des besoins en matière d'évaluation en lien avec les quatre dimensions en lecture (Arrimage avec le prototype de 5^e secondaire). Poursuite du développement d'une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) en lien avec le référentiel en lecture à l'école Sainte-Martine. Formation sur le portrait de classe en lecture et le profil de lecteur. Formation de base pour les nouveaux enseignants en français. Élaboration d'une épreuve commission scolaire de 2^e secondaire en lecture pour harmoniser les pratiques entre les écoles. Accompagnement des enseignants pour l'implantation de la mesure ministérielle : Études dirigées dans les écoles secondaires les plus défavorisées. <p>► Volets complémentaires en français, bibliothèques et littérature jeunesse :</p> <p>Mise à niveau des bibliothèques scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuite des opérations liées au développement de collections dans plusieurs écoles, afin de rehausser, de varier et d'équilibrer le contenu des bibliothèques. Amélioration continue du système de gestion de base de données Regard afin de répondre aux besoins du Continuum en lecture et autres besoins pédagogiques (ex. : ajout de liens vers Livres ouverts). Poursuite de l'informatisation des collections disponibles dans les bibliothèques d'école et de classe (22 écoles sur 26). Offre de formation et de soutien a été faite auprès des bénévoles impliqués dans les bibliothèques des écoles primaires. Préparation de la fusion de la bibliothèque de l'école Edgar-Hébert à l'école de la Baie-Saint-François. <p>Événements littéraires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Tenue de diverses activités de promotion littéraire auprès d'enseignants et/ou d'élèves dans certaines écoles. <p>Centre de ressources pédagogiques (centre de documentation de la commission scolaire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuite du développement de collections (ajout d'ouvrages pédagogiques et littéraires et de trousseaux pédagogiques). Production régulière d'une liste de nouveautés distribuées dans toutes les écoles et les centres. 	<p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du primaire, classes régulières</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>89,2 %</td> <td>91,9 %</td> <td>89,3 %</td> <td>91,9 %</td> <td>92,3 %</td> <td>92,4 %</td> <td>92,7 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Depuis les 5 dernières années, le taux de réussite poursuit sa progression pour atteindre 92,7 %.</p> <p>Taux de réussite en lecture, 2^e année du secondaire, classes régulières</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> <th>2015-2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total</td> <td>71,0 %</td> <td>70,9 %</td> <td>69,6 %</td> <td>75,3 %</td> <td>72,89 %</td> <td>82,5 %</td> <td>76,8 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de réussite varie à la baisse ou à la hausse d'une année à l'autre.</p> <p>Taux de réussite, épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MEES</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Juin 2010</th> <th>Juin 2011</th> <th>Juin 2012</th> <th>Juin 2013</th> <th>Juin 2014</th> <th>Juin 2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Filles</td> <td>80,5 %</td> <td>77,1 %</td> <td>77,2 %</td> <td>75,3 %</td> <td>79,0 %</td> <td>78,1 %</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>70,4 %</td> <td>66,8 %</td> <td>62,2 %</td> <td>64,9 %</td> <td>63,5 %</td> <td>57,2 %</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>76,0 %</td> <td>72,6 %</td> <td>70,8 %</td> <td>71,0 %</td> <td>72,7 %</td> <td>69,4 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de réussite à l'épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MEES de juin, a diminué de 3,3 %.</p> <p>Un écart de 0,8 % sépare le taux de la commission scolaire de celui du réseau public qui se situe à 70,2 %.</p>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Total	89,2 %	91,9 %	89,3 %	91,9 %	92,3 %	92,4 %	92,7 %		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	Total	71,0 %	70,9 %	69,6 %	75,3 %	72,89 %	82,5 %	76,8 %		Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015	Filles	80,5 %	77,1 %	77,2 %	75,3 %	79,0 %	78,1 %	Garçons	70,4 %	66,8 %	62,2 %	64,9 %	63,5 %	57,2 %	Total	76,0 %	72,6 %	70,8 %	71,0 %	72,7 %	69,4 %
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016																																																								
Total	89,2 %	91,9 %	89,3 %	91,9 %	92,3 %	92,4 %	92,7 %																																																								
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016																																																								
Total	71,0 %	70,9 %	69,6 %	75,3 %	72,89 %	82,5 %	76,8 %																																																								
	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014	Juin 2015																																																									
Filles	80,5 %	77,1 %	77,2 %	75,3 %	79,0 %	78,1 %																																																									
Garçons	70,4 %	66,8 %	62,2 %	64,9 %	63,5 %	57,2 %																																																									
Total	76,0 %	72,6 %	70,8 %	71,0 %	72,7 %	69,4 %																																																									

Taux de réussite en mathématique, classes régulières

Atteindre un taux de réussite en mathématique de 75 % en 2015-2016 chez les élèves des classes régulières de 2^e et 3^e secondaire, à l'exclusion des classes de FMSS et FPT.

Taux de réussite en mathématique, séquence Culture, société et technique

Atteindre un taux de réussite en mathématique de 70 % en 2015-2016, chez les élèves de 4^e secondaire, séquence Culture, société et technique.

L'amélioration de la réussite en mathématique► **L'offre de formation et d'accompagnement :**

- Nous avons poursuivi notre offre de formation et d'accompagnement à différents égards.

Au primaire, sur :

- La progression des apprentissages :
 - ↳ En suivi à la formation théorique de madame Pascale Blouin, didacticienne, au printemps 2015 sur la fraction, un groupe d'enseignants du 2^e cycle a développé des activités pour passer de la théorie à la pratique. Ces activités ont été diffusées en juin;
 - ↳ Troisième année d'implication dans un projet montérégien sur le développement des processus personnels de calcul (multiplication et division);
 - ↳ Reprise de la formation développée en Montérégie sur les processus personnels de calcul au 1^{er} cycle (39 participants) et en 3^e année (12 participants);
 - ↳ Soutien pour l'achat de matériel de manipulation en mathématique et modelage en classe d'activités centrées sur la manipulation;
 - ↳ Diffusion des résultats de l'échantillonnage de juin 2015 commentée pour soutenir la poursuite du changement de pratiques.
- La résolution de situations-problèmes (SP) :
 - ↳ Planification annuelle des SP par niveau ou cycle;
 - ↳ Planification en équipe-école de la progression des stratégies de résolution de situations-problèmes;
 - ↳ Présentation en équipe-école/équipe-cycle des épreuves et prototypes de mathématique pour sensibiliser les enseignants de la 1^{re} année du cycle à la complexité attendue en fin de cycle;
 - ↳ Écriture avec des enseignants de l'épreuve obligatoire de mathématique en 2^e et en 4^e année;
 - ↳ Correction centralisée obligatoire à tous les cycles.
- L'implantation d'un nouveau modèle d'accompagnement en mathématique : CAP (1 école);
- Le début du chantier 7 (partenariat CSDGS, Université McGill et UQO) sur la représentation des problèmes de structure multiplicative (1 école CSVT + 2 orthopédagogues d'autres écoles).

Au secondaire, sur :

- L'analyse des épreuves ministérielles et des erreurs des élèves;
- L'élaboration d'une planification détaillée ainsi qu'une boîte à outils en lien avec le Continuum en mathématique en adaptation scolaire;
- Implantation de la première année du Continuum en mathématique dans les classes d'adaptation scolaire;
- L'élaboration d'une épreuve locale pour les 2 compétences en mathématique de 2^e secondaire;
- Correction centralisée volontaire pour les 2 épreuves en mathématique de 2^e secondaire;
- Accompagnement d'un enseignant pour l'évaluation d'une élève nouvellement arrivée au Canada;
- L'accompagnement des écoles dans l'achat de matériel de manipulation en mathématique.

► **Outiller les directions pour la réalisation annuelle de plusieurs situations-problèmes :**

- Participation des directions aux journées de correction centralisée.
- Capsules à la table du primaire et à la table du secondaire sur des contenus prévus en mathématique et l'analyse de leurs résultats.
- Poursuite de l'administration d'épreuves obligatoires commission scolaire aux 1^{er} et 2^e cycles du primaire ainsi qu'au 1^{er} cycle du secondaire.

Taux de réussite en mathématique, classes régulières

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
2 ^e sec.	72,7 %	75,6 %	73,7 %	76,0 %	80,8 %	82,9 %	83,2 %
3 ^e sec.	71,7 %	75,3 %	76,8 %	73,3 %	81,7 %	81,1 %	81,9 %

Les taux de réussite ont continué à progresser. Les cibles sont dépassées depuis quatre ans en 2^e secondaire et depuis trois ans pour la 3^e secondaire.

Taux de réussite en mathématique, séquence Culture, société et technique

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
4 ^e sec.	70,3 %	68,7 %	68,5 %	69,3 %	69,6 %	71,9 %	74,5 %

Depuis quatre ans, le taux de réussite a augmenté, permettant ainsi de dépasser la cible attendue de 4,5 %.

ORIENTATION 2 - LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES

Axe d'intervention

Principales réalisations

Le développement des compétences du personnel

- ▶ **Soutenir et valoriser le développement des compétences professionnelles et l'innovation pédagogique dans nos établissements :**
 - Un plan de formation en collaboration avec les services éducatifs et les écoles a été élaboré en tenant compte de la recherche sur les écoles efficaces, des besoins prioritaires et des ressources dont nous disposons.
 - Une deuxième conférence a été prononcée par M. Steve Bissonnette sur les écoles efficaces volet – gestion de l'apprentissage rejoignant tous les enseignants du primaire et du secondaire.
 - Une formation a été offerte par Mme Martine Leclerc aux directions d'école et à un membre du personnel de chacun des établissements au regard de l'implantation des CAP.
 - Implantation de CAP dans certaines écoles.
 - La commission scolaire souligne annuellement l'engagement et l'innovation pédagogique de son personnel au moyen de son Programme de reconnaissance. Les projets soumis ont été mis à l'honneur et diffusés auprès de l'ensemble du personnel et sur le site Internet de la commission scolaire. Plus de détails sont aussi disponibles dans le programme souvenir de la Soirée reconnaissance.

ORIENTATION 3 – LE CLIMAT DE VIE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

Axe d'intervention

Cible visée pour 2016-2017

Principales réalisations

Résultat

Un climat propice aux apprentissages

Faire passer de 24 à 37 le nombre d'établissements ayant un protocole décrivant leur stratégie locale de prévention et d'intervention mise en place pour contrer la violence. Par conséquent, 100 % des établissements de la commission scolaire devront avoir un protocole.

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

- ▶ **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence**
 - Dans chacun des établissements, un suivi est fait sur les moyens mis en place dans leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence.
 - Voir aussi la section relative à la reddition de comptes concernant la lutte à la violence et à l'intimidation du rapport annuel. En outre, un tableau synthèse de la nature des événements rapportés à la direction générale y est reproduit.
 - Réflexion dans le déploiement du service Répît-Transit.

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique, toutes les écoles ont adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence et ont procédé à son évaluation et sa révision ou actualisation, le cas échéant.

- ▶ **Soutenir le développement de la santé globale (mentale et physique) :**
 - Les écoles primaires bénéficient du programme École en forme et en santé.
 - Les écoles secondaires bénéficient des programmes Jeunes actifs au secondaire et Culture du sport au secondaire. De plus, ces dernières sont associées au Réseau sport étudiant du Québec. Enfin, chaque école secondaire s'est dotée de volets sportifs, et ce, tant en insertion à la maquette de cours offerts que des activités parascolaires qui répondent aux intérêts des élèves.
 - La commission scolaire dispense des services professionnels (psychologie, psychoéducation et orthophonie) et de soutien par des techniciennes en éducation spécialisée et des préposés aux élèves handicapés auprès des élèves, dans le cadre des programmes complémentaires en lien avec le développement de la santé globale.
 - Chaque équipe-école, via la convention de gestion et de réussite éducative, peaufine une série de moyens visant le développement de saines habitudes de vie auprès des élèves.
 - Le service Répît-Conseil au préscolaire ainsi que le service Répît-Conseil et Répît-Transit au primaire sont offerts à l'ensemble de nos établissements.
 - Le service Alternative à la suspension au secondaire a été maintenu.
 - Utilisation des comités multidisciplinaires, dans certaines écoles, afin de faire des études de cas.
- ▶ **S'assurer de la qualité des infrastructures et de l'entretien des immeubles :**
 - Voir la section relative aux Services des ressources matérielles (page 29).

ORIENTATION 4 – LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CULTUREL ET ÉCONOMIQUE

Axes d'intervention	Principales réalisations
<p>La valorisation de l'école publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir l'accessibilité et la qualité des services par nos établissements scolaires et leurs milieux de vie attrayants et stimulants : <ul style="list-style-type: none"> • L'application de la Politique culturelle de la commission scolaire favorise les projets et les partenariats afin de faire vivre aux élèves des expériences culturelles enrichissantes. • Le programme La Culture à l'école a soutenu 19 projets variés dans les écoles primaires et secondaires. Dans ces écoles, 6 écrivains ont travaillé des concepts de littérature jeunesse alors que 13 artistes ont fait découvrir différentes formes d'art aux élèves. • La mesure pour les Sorties culturelles scolaires a permis d'offrir 16 sorties aux élèves du primaire et du secondaire. • Le projet Laisser sa trace : Les marqueurs de temps, qui a été conçu en partenariat avec des musées régionaux, a été lauréat du grand prix du patrimoine 2016 du Conseil montérégien de la culture et des communications. De plus, ce projet a été offert, pour une seconde édition, à 650 élèves du 2^e cycle du primaire. • Un volet de ce projet a été développé pour le secondaire, en collaboration avec les musées régionaux et la MRC Beauharnois-Salaberry. Ainsi, le projet Les marqueurs de temps : les artisans de demain a été offert à 91 élèves du 1^{er} cycle du secondaire. • Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire (JPS), de nombreuses activités ont été tenues dans les établissements de la commission scolaire. Les JPS sont lancées par une activité publicisée qui rallie les membres de la communauté. • Le Programme de reconnaissance de la commission scolaire sert à diffuser les initiatives propres à reconnaître et favoriser l'engagement et l'innovation au sein de l'école publique.
<p>Le partenariat avec notre milieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favoriser la collaboration et la participation des parents à la vie scolaire de leur enfant : <ul style="list-style-type: none"> • Les écoles primaires et secondaires organisent des soirées d'information destinées aux parents sur divers sujets concernant le cheminement scolaire de leur enfant. • La commission scolaire assure une collaboration constante au comité de parents et soutient la réalisation de ses activités, notamment lors de l'organisation de leurs conférences annuelles. Cette année, deux conférences ont été offertes aux parents par la conférencière, Mme Karine Cicchino. Voir à cet effet, la section du comité de parents (page 19). Chaque année les Services du Secrétariat général en collaboration avec le comité de parents offrent une formation sur le rôle des membres d'un conseil d'établissement. • Toutes les écoles primaires organisent une activité d'accueil avec les parents pour les nouveaux élèves inscrits au préscolaire. • Atelier offert par le comité ÉHDAA lors de l'Assemblée générale permettant de comprendre les fonctions exécutives, de les reconnaître dans les activités quotidiennes et de mettre en place des stratégies qui soutiendront les enfants tout au long de leur parcours scolaire, et ce, peu importe leur âge ou leurs défis, sur les fonctions exécutives. ▶ Associer les partenaires de la communauté à la réussite éducative des élèves : <ul style="list-style-type: none"> • Avec les comités de réussite éducative des deux MRC de notre territoire, nous participons à la mise en œuvre de plans d'action. • La complémentarité établie avec nos partenaires de la communauté a contribué à la réalisation de plusieurs projets ayant des retombées prometteuses auprès de notre clientèle scolaire. Parmi ceux-ci : Alternative à la suspension, Pacte vert, En route vers l'école, Apprentis frontaliers...; <ul style="list-style-type: none"> - En collaboration avec les partenaires du milieu, les membres du groupe OPERES avec des représentants de la commission scolaire et des écoles ont distribué des cartes d'encouragement dans des endroits publics afin de sensibiliser la population à l'importance d'encourager les élèves et de persévérer jusqu'à l'obtention d'une diplomation; - Des 5 à 7 communautaires dans différentes écoles du primaire; - Poursuite du projet École en santé, où les intervenants du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) font la tournée des écoles afin d'établir un plan d'action en collaboration avec les directions; - Participation à l'Équipe d'intervenants jeunesse (EIJ) du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) pour les participations au PSI; - Poursuite des services inclus dans l'entente MEES-MSSS élaborée en partenariat avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO); - Entente de partenariat avec le CMR (Centre montérégien de réadaptation); - Participation des intervenants du CMR, du CISSSMO et du SRSOR (Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort) au plan d'intervention scolaire de leurs clients; - Présentation des clients de 4 ans et de 5 ans ayant fait l'objet d'une évaluation par les professionnels des services du CMR et du SRSOR auprès de la conseillère pédagogique dans le cadre du classement des élèves du préscolaire.

